



Table de concertation  
des aînés de l'île de Montréal



Centre d'écologie  
urbaine de Montréal

L'AMOYME



CONSEIL RÉGIONAL  
ENVIRONNEMENT  
MONTREAL

## AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE

aux établissements de santé de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve



### RAPPORT DU PROJET AUTOUR DU CLSC HOCHELAGA-MAISONNEUVE

avril 2019

# CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

## RÉDACTION ET PRODUCTION

**Nilson Zepeda**, CRE-Montréal

**Gabriel Dufour**, L'Anonyme / Tandem MHM

**Jolène Labbé**, CEUM

**Raphaël Massé**, TCAÎM

## RÉVISION

**Gabriel Dufour**, L'Anonyme / Tandem MHM

**Jolène Labbé**, CEUM

**Raphaël Massé**, TCAÎM

**Emmanuel Rondia**, CRE-Montréal

## REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les citoyens, organismes communautaires et institutions qui ont participé activement au projet:

- Mercier-Ouest Quartier en Santé
- Solidarité Mercier-Est
- Concertation Anjou
- CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
- Ex Aequo
- Association des piétons et des cyclistes de MHM
- Division d'aménagement et sécurité du réseau artériel, Ville de Montréal
- Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec / Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière

## CRÉDIT PHOTO

Centre d'Écologie Urbaine de Montréal

Conseil régional de l'environnement de Montréal

L'Anonyme / Tandem MHM

© 2019 Google

## CONCEPTION GRAPHIQUE

**Sarah Leclerc**

Transports,  
Mobilité durable  
et Électrification  
des transports

Québec



Association Canadienne  
des Médecins  
pour l'Environnement

Ce projet est rendu possible grâce au soutien du Ministère des Transports du Québec, par l'entremise du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière et de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement.

# TABLE DES MATIÈRES

## 1. LA DÉMARCHÉ

1.1. LES OBJECTIFS DU PROJET AMÉLIORATION DE L'ACCÈS PIÉTON AUX TROIS ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DE MERCIER—HOCHELAGA-MAISONNEUVE.

1.2. LES PARTENAIRES DU PROJET

1.3. POURQUOI AMÉLIORER L'ACCÈS AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Sentiment de sécurité et de confort lors des déplacements des aînés vers les établissements de santé

Amélioration de la sécurité de l'environnement urbain

Participation sociale des aînés à la vie communautaire

1.4. LES SPÉCIFICITÉS DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT DES AÎNÉS

La condition physique

Les options de transport disponibles

Les ressources financières et les conditions socio-économiques

L'isolement et le sentiment de sécurité

## 2. L'APPROCHE D'URBANISME PARTICIPATIF

2.1. VALEUR AJOUTÉE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

## 3. ÉTAPE 1 : DÉMARRER

3.1. ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ : CRITÈRES DE SÉLECTION DU PROJET

3.2. COMITÉ DE TRAVAIL

## 4. ÉTAPE 2 : COMPRENDRE

4.1. PORTRAIT DU QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Une population qui rajeunit

Le CLSC Hochelaga-Maisonneuve, géographiquement au cœur du quartier

Autour du CLSC, un secteur achalandé hautement accidentogène

Interventions de l'arrondissement

4.2. CARTE DIAGNOSTIC

4.3. SONDAGE AUPRÈS DES USAGERS ET TRAVAILLEURS DU CLSC

4.4. DIAGNOSTIC TERRAIN

Espace public

Espace privé - CLSC

## 5. ÉTAPE 3 : EXPLORER

5.1. DES PROPOSITIONS INSPIRÉES DES MEILLEURES PRATIQUES

5.2. LES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS POUR LES ABORDS DU CLSC HOCHELAGA-MAISONNEUVE

## 6. ÉTAPE 4 : DÉCIDER ET AGIR

6.1. RENCONTRER LES RESPONSABLES

6.2. DE PREMIERS RÉSULTATS

## 7. CONCLUSION

## ANNEXES

15

15

16

17

19

21

21

22

22

29

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

32

## 1

# LA DÉMARCHE

## Améliorer l'accessibilité piétonne aux établissements de santé

De 2013 à 2015, la TCAÎM a piloté le projet Vieillir en santé dans des quartiers sécuritaires en partenariat avec le Conseil régional de l'environnement de Montréal. Dans le cadre de ce projet, des consultations auprès de citoyens aînés de sept différents secteurs du territoire montréalais ont été réalisées afin de comprendre et d'identifier les aménagements qui sont favorables ou défavorables à la mobilité des aînés.

Afin de pousser plus loin cette démarche, la TCAÎM a copiloté en 2017 avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal un projet d'urbanisme participatif visant l'identification et la proposition d'aménagements favorables à l'accessibilité piétonne pour aînés aux abords des établissements de santé. D'abord, un projet pilote a été réalisé aux abords du CLSC Saint-Léonard afin de valider la démarche. Plus concrètement le projet consistait à produire un portrait diagnostic du territoire et à organiser une marche exploratoire et atelier avec des citoyens.

Grâce à cette expérience, un guide d'intervention destiné à outiller les intervenants de divers secteurs et les citoyens afin de réaliser une démarche similaire a été créé et porte le nom Améliorer l'accessibilité aux établissements de santé.

Fort de cette expérience, l'initiative a ensuite été déployée dans les trois CLSC de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve alors que se greffait au projet le Conseil régional de l'environnement de Montréal et L'Anonyme, mandataire du programme TANDEM dans l'arrondissement.

### 1.1. LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet original visait à appliquer la méthodologie du processus participatif pour améliorer les conditions de déplacements des personnes à mobilité réduite vers les établissements de santé. Il répond aux objectifs suivants :



#### ANALYSER

les problématiques d'aménagement vécues par les personnes fréquentant un établissement de santé du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (mobilité, convivialité, sécurité, signalisation, mobilier urbain, etc.);



#### PROPOSER

des solutions issues de collaboration entre des experts de l'aménagement, les responsables du CIUSSS concerné, les organismes du milieu et les citoyens, experts de leur milieu;



#### PROMOUVOIR

la mise en place des solutions en partenariat avec les instances politiques, administratives et communautaires locales;



#### OUTILLER

les citoyens, organismes communautaires, CIUSSS et administrations municipales dans d'éventuelles démarches de réaménagement urbain.

**À TERME, LE PROJET VISE À PERMETTRE DE SÉCURISER LES ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SANTÉ DU TERRITOIRE MONTRÉALAIS.**

## 1.2. LES PARTENAIRES DU PROJET

### TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (TCAÎM)

La TCAÎM a pour mission d'offrir un lieu de concertation pour les organismes-aînés de l'île de Montréal afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens âgés, tout en construisant une solidarité avec tous les âges.

### L'ANONYME/TANDEM MHM

L'Anonyme est mandataire du programme Tandem Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Nos interventions touchent principalement la prévention de la criminalité ainsi que la promotion de la sécurité urbaine.

### CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL (CRE-MONTRÉAL)

Le CRE-Montréal, instance régionale en environnement, œuvre dans le domaine de la protection de l'environnement et de la promotion du développement durable sur l'île de Montréal, et plus largement au niveau de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

### CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL (CEUM)

Le CEUM propose des pratiques et des politiques pour créer des villes écologiques, démocratiques et en santé. Le CEUM développe le pouvoir d'agir des citoyens et augmente les capacités des communautés à agir ensemble pour une ville à échelle humaine. Le CEUM travaille depuis près de dix ans à la transformation des quartiers pour favoriser la marche, le vélo et l'occupation des lieux publics par les projets Réseau quartiers verts et Quartiers verts, actifs et en santé.

### CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS) DE L'EST

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est rassemble les établissements de santé du territoire et compte 43 points de services à Montréal.

Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, par l'entremise du Conseil citoyen en santé de l'Est agit en catalyseur sur des priorités structurantes ciblées qui traduisent des choix et des actions collectives favorisant la santé des communautés et la réduction des disparités sur le plan de la santé, du territoire. Leurs instances de concertation, ouvertes aux organismes locaux et régionaux, ont favorisé les échanges et les arrimages des partenaires du projet afin de prioriser des lieux d'intervention et de réaliser des actions concrètes. Le projet autour des CLSC de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve est issu de cette collaboration.

Le Conseil citoyen de l'Est-de-l'Île-de-Montréal a permis la concertation d'organismes locaux et régionaux afin cibler les lieux d'intervention et les acteurs à interpeller.

### ARRONDISSEMENT MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE ET LA VILLE DE MONTRÉAL

L'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve se démarque par sa localisation stratégique à proximité du centre-ville et du port de Montréal, ses milieux de vie dynamiques, ses nombreux parcs et boisés, son patrimoine tangible et intangible, ainsi que la diversité des activités offertes à ses citoyens. Il se distingue des autres arrondissements de Montréal par une forte concentration de population francophone et met en place pour assurer une meilleure qualité de vie pour ses résidents âgés notamment en mettant en place un Plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA).



CLSC HOCHELAGA-MAISONNEUVE localisé sur la rue Ontario Est, à l'angle de l'avenue Desjardins.

Source : ©2019, Google

## 1.3. POURQUOI AMÉLIORER L'ACCÈS AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Sentiment de sécurité et de confort lors des déplacements des aînés vers les établissements de santé.

L'adaptation de l'environnement urbain est un des processus qui aide à optimiser la bonne santé, la participation et la perception de la sécurité qui engendrent le maintien de la qualité de vie pendant la vieillesse. Il est donc impératif de travailler de façon à ce que les aînés constatent que leur communauté veille à rendre plus sécuritaires leurs déplacements et

qu'ils participent à ce processus. Il est impératif que leurs déplacements vers les lieux qui leur permettent de prendre soin de leur santé soient vécus comme sécuritaires et confortables. Force est de constater que certains aînés peuvent renoncer à des déplacements qui leur paraissent trop dangereux ou trop complexes.

### Amélioration de la sécurité de l'environnement urbain

De tous les usagers de la route, les piétons sont les plus vulnérables. Le *Plan de transport 2005* de la Ville de Montréal rappelle que les personnes âgées de plus de 65 ans sont particulièrement vulnérables sur la route<sup>1</sup>. Les risques accrus pour cette tranche de la population doit être mis en perspective avec le vieillissement de la population. Ainsi, dans son Plan de transport 2005, Montréal souligne que : «Le vieillissement de la population anticipé dans les prochaines décennies pourrait avoir un impact important sur le bilan routier si les caractéristiques de mobilité des aînés ne sont pas considérées dans les choix des infrastructures de transport et des aménagements urbains. Ils resteront de grands utilisateurs de l'automobile si aucune alternative ne répond à leurs besoins de mobilité à Montréal, avec tous les risques

que cela constitue. Pour toujours tendre vers une réduction du nombre de tués et de blessés tout en favorisant le transport actif, des efforts additionnels et probablement plus importants que ceux déjà consentis dans le passé seront nécessaires»<sup>2</sup>.

Enfin, le bilan routier des dernières années rappelle que près de la moitié des victimes piétonnes québécoises sont recensées à Montréal. Année après année, parmi celles grièvement blessées ou décédées, les 2/3 sont âgés de plus de 65 ans (SAAQ, 2016). Il est donc urgent de revoir les aménagements présents dans nos milieux de vie et de les rendre propices au plein développement de nos concitoyens aînés.

<sup>1</sup> « Lorsque l'on tient compte du poids de chaque groupe de population, on constate que deux groupes sont vulnérables : les jeunes de 5 à 24 ans et les personnes de 65 ans et plus ». (Plan de transport de Montréal 2005, PORTRAIT et DIAGNOSTIC - NOTE TECHNIQUE 12 : SÉCURITÉ ROUTIÈRE).

<sup>2</sup> Plan de transport de Montréal 2005, PORTRAIT et DIAGNOSTIC - NOTE TECHNIQUE 12 : SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

De ce constat, il importe donc d'apporter une réponse efficace au problème de sécurité routière, notamment dans les secteurs urbains

où les usagers les plus vulnérables, les cyclistes, les piétons et, par extension, les usagers des transports collectifs, sont les plus nombreux.

### Participation sociale des aînés à la vie communautaire

Malgré l'augmentation de la proportion de la population aînée dans notre société, leur participation n'est pas plus importante aux débats publics, surtout ceux qui touchent à l'aménagement du territoire. Ce projet vise conséquemment à créer un espace où les aînés

seront à même de définir leurs propres besoins. Les aînés sont les mieux placés pour parler de leurs propres besoins. Le projet leur permettra donc d'être entendus et de contribuer, de façon tangible, au développement de leur communauté.

## 1.4. LES SPÉCIFICITÉS DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT DES AÎNÉS

### La condition physique

À Montréal, 41,4% des 65 ans et plus (soit environ 108 595 personnes), déclarent au moins une incapacité ayant un impact sur la quantité et le genre d'activités qu'elles peuvent réaliser (EMIS, 2013). À l'échelle du Québec, plus d'un tiers des incapacités déclarées par les aînés sont liées à la mobilité. Or, selon Emmanuel Poiré, professeur agrégé de l'Université de Montréal, «l'activité physique, en plus de son impact démontré sur

la santé physique, a des vertus psychologiques positives qui touchent plusieurs dimensions de la santé mentale». C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il ne suffit donc pas simplement d'améliorer la mobilité des aînés (qui pourrait être par exemple motorisée) mais qu'il importe de promouvoir les transports actifs par l'amélioration des infrastructures piétonnes qui contribuent au vieillissement en santé.



Les temps de traverse des feux piétons ne sont simplement pas assez longs pour permettre à certains piétons aînés et à mobilité réduite de traverser en sécurité.

## Les options de transport disponibles

La très grande majorité des aînés montréalais (76,2%) privilégient l'automobile, en tant que conducteur ou passager, pour effectuer leurs déplacements notamment lorsque des incapacités surviennent. En revanche, plus d'une personne âgée de 65 ans et plus sur deux à Montréal (51,5%) ne conduit pas (Statistique Canada, 2012) et est donc dépendante d'un tiers pour réaliser ses déplacements en voiture. Parmi les aînés montréalais, seulement 16% utilisent le transport en commun (Statistique Canada,

2012). Plusieurs obstacles dans l'aménagement et dans le fonctionnement des transports en commun peuvent empêcher les aînés de les utiliser, notamment du fait de leur condition physique. Certains peuvent également craindre pour leur sécurité dans le transport en commun (TCAIM, 2009). En 2013, un peu plus de 16 000 aînés montréalais étaient usagers du service de transport adapté de la STM. Ils représentaient 65% de la clientèle en 2013 et leur nombre est en constante croissance.



Les intersections des grandes artères constituent des obstacles aux déplacements des aînés. L'intersection Pie-IX et Ontario Est est située aux abords du CLSC de Hochelaga-Maisonneuve.

Source : ©2019, Google

En 2005, 17% des aînés montréalais vivaient sous le seuil de faible revenu après impôt. Cette proportion varie énormément sur l'île de Montréal et pouvait aller jusqu'à 32% dans certains territoires (EMIS, 2013). De ce fait, certains aînés n'ont pas accès à la totalité de l'offre de transport montréalaise et notamment au taxi. De plus, certains aînés cessent de conduire, non pour des raisons de santé, mais parce qu'ils n'ont plus les moyens d'entretenir leur véhicule (CNA, 2009).

Le cumul des conditions de vie difficiles et de caractéristiques individuelles des aînés influence leur santé et leur capacité à prendre part à la vie

sociale. Par exemple, la tendance à la hausse de la pauvreté chez les aînés observée au Canada a un impact sur leur capacité à se déplacer via un mode de transport optimal.

La proportion d'aînés sous la mesure du faible revenu à Montréal (21%) est similaire à celle du Québec (20%). Néanmoins, cette moyenne cache des réalités de grande pauvreté; les aînés de certains secteurs sont particulièrement affectés par cette pauvreté (DRSP, 2017).

Autre facteur de vulnérabilité menant à l'exclusion sociale : vivre seul. La proportion des aînés vivant seuls est plus élevée à Montréal

(36%) qu'ailleurs au Québec (30%) (Statistique Canada, 2012). Conjugué à de faibles revenus, cela peut empêcher des personnes vulnérables d'avoir accès à la totalité de l'offre de transport collectif, dont le service de taxi. Ces personnes

peuvent avoir besoin d'un proche pour les conduire à leurs rendez-vous médicaux; pour cela il faut disposer d'un réseau social et familial qui n'existe pas toujours.

## L'isolement et le sentiment de sécurité

Selon le Portrait des aînés de l'île de Montréal – 2017 publié par la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP) : «l'isolement social se caractérise par le manque de contacts sociaux, de rôles sociaux et de relations mutuellement satisfaisantes. Il constitue un facteur de risque

majeur pour la santé des aînés, avec une incidence démontrée sur la santé physique, psychologique et cognitive».

Cinq facteurs d'isolement social ont été sélectionnés par la DRSP afin de caractériser les différents secteurs de Montréal :

1. Vivre seuls;
2. Avoir une incapacité;
3. Vivre sous la Mesure du Faible Revenu;
4. Avoir 80 ans ou plus;
5. Avoir un trouble de l'humeur ou d'anxiété.

Or, «le tiers des aînés montréalais ayant une incapacité (33%) rapportent avoir de la difficulté (moyenne ou élevée) à se déplacer sur de courtes distances. L'utilisation d'une aide technologique (ex. : canne, triporteur, accessoires adaptés) et le réaménagement / l'adaptation de l'environnement bâti ou physique deviennent alors cruciaux pour maintenir leur participation» à la vie de leur communauté.

Par ailleurs, à Montréal, la part d'aînés vivant seuls et dans la pauvreté y est supérieure qu'ailleurs

au Québec : la proportion des personnes âgées vivant seules est de 36% à Montréal alors qu'elle est de 30% au Québec (Statistique Canada, 2012); en 2005, 37,5% des personnes de 65 ans et plus vivant seules à Montréal vivaient sous le seuil de faible revenu après impôt (EMIS, 2013). Ces personnes sont donc particulièrement vulnérables et l'adaptation de l'espace public à leurs besoins peut permettre de prolonger leur autonomie et donc contribuer à limiter les risques d'isolement.

## 2

## L'APPROCHE D'URBANISME PARTICIPATIF

Approche éprouvée dans l'aménagement de quartiers à échelle humaine, l'urbanisme participatif comporte des avantages indéniables vis-à-vis les processus conventionnels, gérés uniquement par des professionnels désignés. Les citoyens, qui vivent dans le quartier au quotidien, apportent une perception et une connaissance différentes de celles des experts, enrichissant ainsi l'analyse. Les professionnels sont appelés à compléter le savoir expérientiel des résidents. La capacité d'écoute et l'ouverture aux échanges de chacun sont des ingrédients clés pour la compréhension mutuelle des enjeux.



Au-delà d'une simple étape de consultation, l'urbanisme participatif favorise un dialogue ouvert et une interaction productive entre les usagers, les experts et les décideurs, et ce, tout au long du processus.

Source : CEUM

## 2.1. VALEUR AJOUTÉE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

1. Compléter les connaissances techniques des professionnels de l'aménagement urbain en les informant sur le vécu au quotidien;
2. Prioriser les besoins et lieux d'intervention;
3. Bonifier l'analyse et les propositions pour s'assurer de résultats plus conformes aux besoins réels;
4. S'allier aux leaders de la communauté;
5. Favoriser l'acceptabilité sociale du projet et son appropriation par la communauté;
6. Faire connaître les contraintes de temps, de budget, techniques, etc., des différents partenaires;
7. Favoriser une gouvernance démocratique et soutenir les participants dans l'exercice de leur citoyenneté;
8. Assurer à long terme le maintien de l'esprit du projet grâce aux citoyens actifs et aux organismes locaux partenaires du projet.

Faire participer, c'est plus qu'informer et recueillir des réactions. Cela suppose d'offrir plusieurs occasions de participation au cours d'un projet, par le biais d'activités qui impliquent une intensité de participation variée. L'information et la consultation font partie de ces activités, mais elles ne sont pas suffisantes.



DANS PROCESSUS D'URBANISME PARTICIPATIF, les activités proposées doivent permettre aux citoyens d'avoir une réelle influence sur les idées développées et les décisions à prendre. Les participants à l'atelier de solutions ont mis leur intelligence collective à profit pour proposer des aménagements proches des besoins de la population.

## 3

## Étape 1 DÉMARRER

Ce type de projet ne pourrait se faire sans l'apport essentiel de la communauté locale et des organismes du milieu. L'analyse des problématiques du secteur choisi tout comme la sélection de solutions d'aménagement se fait en partenariat avec le milieu. L'établissement du projet dans un secteur où la mobilisation sur les enjeux de mobilité des aînés existe déjà nous permet de répondre à un besoin de la communauté. Celle-ci sera par ailleurs en mesure de contribuer, par son dynamisme et son expertise, à la recherche des informations nécessaires à l'établissement du diagnostic.

### 3.1. ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ : CRITÈRES DE SÉLECTION DU PROJET

En collaboration avec nos partenaires nous avons établi une liste de caractéristiques qui devaient, selon nous faciliter l'atteinte de résultats dans le cadre du processus décrit dans le présent guide :

| TYPE                                                                                                                                               | LOCALISATION                                                                                                                                                                                                                                                                                 | TAILLE                                                                                                              | CONTEXTE                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Établissement propriétaire de son terrain</li> <li>Clientèle régulière</li> <li>Clientèle locale</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Établissement à proximité des résidences pour personnes âgées</li> <li>Établissement situé dans un secteur avec une forte proportion d'aînés</li> <li>Établissement situé dans un secteur relativement dense (divers modes de déplacement)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de stationnement</li> <li>Établissement de petite taille</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence du Plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA)</li> <li>Mobilisation de la communauté et expertise</li> </ul> |

### 3.2 COMITÉ DE TRAVAIL

La création d'un comité de travail, représentatif du milieu et regroupant les acteurs clés, est une étape déterminante dans la réalisation du projet. On y invitera les acteurs pertinents pour le mandat suivant :

1. Identifier les contraintes à respecter;
2. Mobiliser les ressources;
3. Mobiliser la communauté;
4. Fournir un soutien technique;
5. Identifier et collecter les informations existantes.

Dans le cas de la démarche autour des CLSC de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal a créé des conditions favorables à la concertation des partenaires du projet autour de la thématique de la sécurité des déplacements chez les aînés. Par la suite,

ces derniers ont porté une démarche visant à bonifier le niveau d'analyse du territoire, ainsi que la palette d'acteurs impliqués, afin de mobiliser la population, mais aussi de saisir les opportunités et de créer des ponts vers le milieu concerné.

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

| ACTEURS                             | RÔLES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CRE-Montréal                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la coordination générale du projet.</li> <li>Coordonner les rencontres du comité de pilotage.</li> <li>Effectuer la collecte des données du Diagnostic en collaboration avec Tandem Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.</li> <li>Participer aux ateliers et aux marches exploratoires.</li> <li>Mobiliser le milieu.</li> <li>Développer et fournir les outils de communication nécessaires à la mise en œuvre du projet (page web dédiée au projet, réalisation d'affiches, développement, etc.).</li> <li>Contribuer à la rédaction des différents livrables.</li> <li>Agir comme répondant auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET).</li> <li>Assurer la visibilité des partenaires dans tous les outils de communication développés dans le cadre du projet.</li> <li>Assurer la diffusion des outils de communication dans son réseau.</li> <li>Mobiliser le milieu.</li> <li>Collaborer à la bonification du guide en intégrant les éléments et expériences du projet.</li> </ul> |
| CIUSS de l'Est de l'île de Montréal | <ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer au projet à travers le Conseil Citoyen en Santé.</li> <li>Diffuser le sondage à l'attention des employés et des usagers des CLSC.</li> <li>Faciliter la réalisation du projet sur les terrains du CIUSSS.</li> <li>Être à l'écoute des propositions formulées par les porteurs du projet.</li> <li>Participation aux activités associées (marches exploratoires, atelier de solutions, représentation).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| TCAÎM                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition les outils de diagnostic développés dans le cadre du projet pilote du CLSC de Saint-Léonard.</li> <li>Co-organiser avec le CEUM et Tandem MHM une marche exploratoire et un atelier participatif, pour chacun des trois sites; pour l'ensemble des trois sites : un atelier de solutions.</li> <li>Coanimer les marches exploratoires et l'atelier.</li> <li>Contribuer à la correction des différents livrables.</li> <li>Coordonner l'organisation d'un atelier de solutions avec les différentes parties prenantes (Ville de Montréal, MTMDET, CIUSSS, Tables de quartier, etc.).</li> <li>Collaborer à la bonification du guide en intégrant les éléments et expériences du projet.</li> <li>Participer aux rencontres avec les parties prenantes afin de présenter les résultats et les analyses et les recommandations.</li> <li>Assurer la diffusion des outils de communication dans son réseau.</li> <li>Mobiliser le milieu.</li> </ul>                                                                                       |

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET (SUITE)

| ACTEURS                | RÔLES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CEUM                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger le sondage destiné aux employés et usagers des CLSC et analyser les résultats.</li> <li>• Co-organiser avec la TCAÎM et Tandem MHM une marche exploratoire et un atelier participatif, pour chacun des trois sites; pour l'ensemble des trois sites : un atelier de solutions.</li> <li>• Co-animer les marches exploratoires et l'atelier.</li> <li>• Coordonner l'organisation d'un atelier de solutions avec les différentes parties prenantes (Ville de Montréal, MTMDET, CIUSSS, Tables de quartier, etc.).</li> <li>• Contribuer à la rédaction du diagnostic et des propositions d'aménagement.</li> <li>• Assurer la diffusion des outils de communication dans son réseau.</li> <li>• Mobiliser le milieu.</li> </ul> |
| L'Anonyme / Tandem MHM | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la définition des données à collecter et les sources.</li> <li>• Effectuer la collecte des données en collaboration avec le CRE-Montréal.</li> <li>• Compiler les données pour chacun des sites.</li> <li>• Assurer la diffusion des outils de communication dans son réseau.</li> <li>• Mobiliser le milieu.</li> <li>• Co-organiser avec la TCAÎM et le CEUM l'atelier destiné aux parties prenantes (ville de Montréal, MTMDET, CIUSSS, Tables de quartiers, etc.).</li> <li>• Participer à la rédaction des trois rapports préliminaires (un par site).</li> <li>• Assurer la diffusion des outils de communication dans son réseau.</li> <li>• Mobiliser le milieu.</li> </ul>                                       |

## 4

## Étape 2 COMPRENDRE

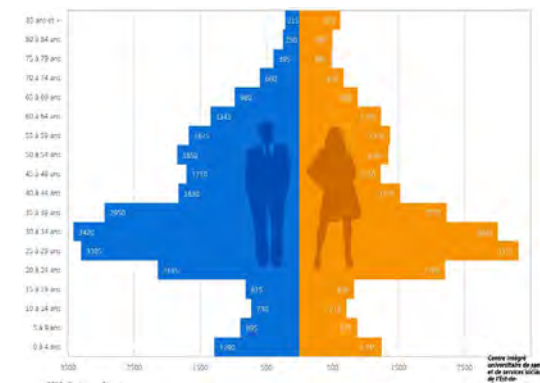
Afin de faire ressortir les enjeux clés et d'énoncer des constats qui permettront d'orienter les solutions d'aménagement, il est indispensable de dresser un portrait-diagnostic du secteur d'intervention. À cette étape, la contribution des citoyens, des groupes de la société civile et des professionnels de l'aménagement permet de recueillir des informations de diverses natures et d'établir un portrait fiable.

Le portrait permettra de présenter le secteur dans lequel l'établissement choisi s'intègre, par exemple : caractéristiques de la population, bilan routier, signalisation routière existante, réseau de transport collectif, achalandage, etc. Il s'agit d'une lecture partagée des acteurs afin de favoriser un passage à l'action.

### 4.1. PORTRAIT DU QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE

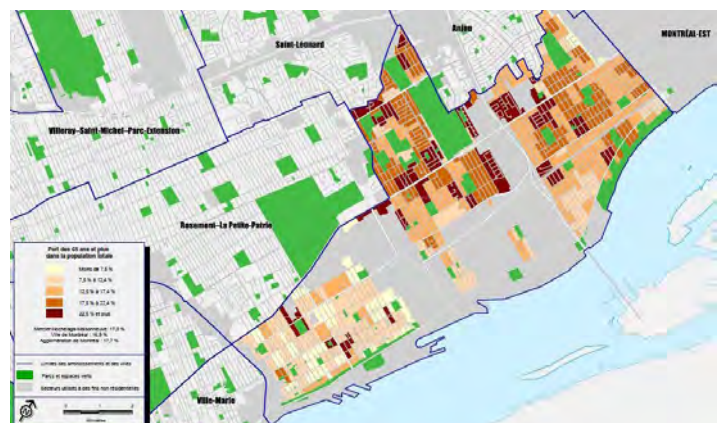
#### Une population qui rajeunit

Selon les données du recensement de 2016, le quartier Hochelaga-Maisonneuve héberge 5590 personnes âgées de 65 ans et plus. La proportion de ce groupe d'âge est inférieure à celle de Montréal (En 2016, 11,7% dans Hochelaga-Maisonneuve, 15,2% à Montréal). Parallèlement, la population du quartier se rajeunit, car la «surreprésentation des 20 à 34 ans se fait au détriment des moins de 20 ans qui ne représentent plus que 15% de la population (21% en 1991) et des 65 ans et plus qui passent de 14% à 11% de la population» et que «l'âge médian à Montréal en 2011 avoisine pour sa part les 39 ans, on estime qu'à Hochelaga une personne sur deux a moins de 34 ans et moins de 36 ans dans le quartier Maisonneuve. Hochelaga-Maisonneuve a rajeuni pendant que Montréal, dans son ensemble, vieillissait»<sup>3</sup>.



PYRAMIDE DES ÂGES DE MHM, 2016

Source : Statistique Canada, Recensement 2016, mis à jour en janvier 2018



TAUX DE PERSONNES DE 65 ET + EN 2016 DANS MHM

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016, Montréal

<sup>3</sup> Source : INRS-UCS, *Portrait de Hochelaga et de Maisonneuve*, 2017, page 10, consulté en ligne le 5 décembre 2018, [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_MHM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT-PORTRAIT\\_VF-26-04-2017.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_MHM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT-PORTRAIT_VF-26-04-2017.PDF)

## Le CLSC de Hochelaga-Maisonneuve, géographiquement au cœur du quartier

Le CLSC de Hochelaga-Maisonneuve se situe au cœur du quartier, sur la rue Ontario Est à l'angle de la rue Desjardins, à proximité du boulevard Pie-IX.



### EMPLACEMENT DU CLSC HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Source : Carte de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Portail de cartes de la Ville de Montréal, 2015

Dans un rayon de 400 mètres du CLSC, on retrouve :

#### Trois écoles

Chomedey de Maisonneuve (600 élèves)  
Maisonneuve (414 élèves)  
St-Nom-de-Jésus (205 élèves)

#### 20 commerces

Restaurants, services de proximité

#### 22 organismes communautaires

Collection Innova  
Groupe Samajam  
La Maison Orléans  
Maison Oxygène  
Pères séparés  
Chic Resto-Pop  
Carrefour familial Hochelaga  
Pavillon d'Éducation Populaire (PEC)  
Jeunes musiciens du monde

Comité Chômage de l'Est de Montréal  
Association pour la défense des droits sociaux du Montréal Métropolitain  
Le Tour de Lire  
La Table de Quartier Hochelaga-Maisonneuve  
RéSolidaire  
La Maison des aînés Hochelaga-Maisonneuve  
Centre Débat  
CCSE Maisonneuve  
Jeunes Sportifs d'Hochelaga  
Club d'âge d'or Morgan  
Écoquartier MHM  
Table de concertation sur la culture MHM  
Corporation d'Animation des Places Publiques

## Autour du CLSC, un secteur achalandé et hautement accidentogène

L'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve a adopté en 2018 son plan local de déplacements (PLD) 2017-2027, lequel indique que «Plusieurs pôles générateurs de déplacements situés le long d'artères présentent des parcours peu conviviaux pour les déplacements à pieds»; de plus, le PLD souligne la «forte concentration de piétons autour de la rue Ontario, de la rue Sherbrooke et des stations de métro Joliette et Pie-IX»<sup>4</sup>.

Le secteur autour du CLSC objet de cette analyse, soit la rue Ontario Est, entre le boulevard Pie-IX et l'avenue Morgan, présente un caractère indéniablement accidentogène, du fait de la haute densité de la population, mais aussi des intersections problématiques du point de vue de l'aménagement.

Plusieurs résidences pour personnes âgées se situent à Hochelaga-Maisonneuve, dont sept appartiennent à l'Office municipal d'habitation de Montréal. Plusieurs d'entre elles se trouvent à distance de marche du CLSC, mais plusieurs entraves rendent cette mobilité difficile pour la population aînée.

Les grands employeurs se trouvant à proximité du CLSC sont : Vidéotron, les nombreux organismes communautaires, les écoles Chomedey de Maisonneuve, St-Nom-de-Jésus et Maisonneuve, ainsi que le CLSC lui-même. Les données de fréquentation du CLSC de Hochelaga-Maisonneuve ne sont pas connues (nombre, origine et mode de déplacement des bénéficiaires).

Le tableau suivant contient des données recueillies par la Direction régionale de la santé publique de Montréal entre 2003 et 2012 :

| INTERSECTION           | OCCUPANTS DE VOITURES BLESSÉS | CYCLISTES BLESSÉS | PIÉTONS BLESSÉS |
|------------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------|
| Pie-IX / Ontario E     | 21-50                         | 3-5               | 11-20           |
| Desjardins / Ontario E | 1-5                           | 0                 | 3-5             |
| LaSalle / Ontario      | 6-20                          | 3-5               | 0               |
| Letourneux / Ontario   | 1-5                           | 1-2               | 3-5             |
| Morgan / Ontario       | 1-5                           | 0                 | 3-5             |
| <b>TOTAL</b>           | <b>30-85</b>                  | <b>7-12</b>       | <b>20-25</b>    |

<sup>4</sup> Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, *Plan local de déplacement*, juin 2018

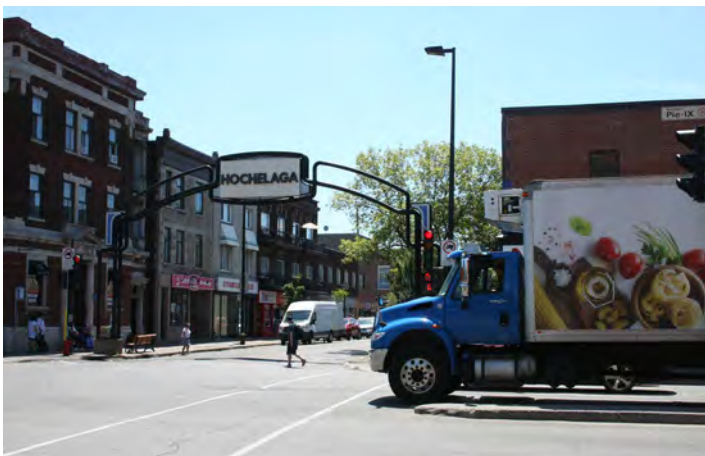
Bien que la presque totalité des intersections concernées présentent des accidents impliquant des piétons et des cyclistes, c'est l'intersection du boulevard Pie-IX et la rue Ontario Est qui remporte la palme. Même si cette intersection est reconnue depuis longtemps comme un lieu générant un fort sentiment d'insécurité, en particulier chez les aînés et les familles avec jeunes enfants, elle est au cœur d'un secteur dynamique présentant un fort achalandage de gens et de véhicules motorisés.

Le boulevard Pie-IX appartient au réseau artériel et autorise le camionnage en tout temps, tandis que la rue Ontario Est est une rue collectrice permettant le camionnage de livraison durant la journée. La pression du camionnage sur les piétons et cyclistes, ainsi que sur l'infrastructure publique, est telle qu'il n'est pas rare d'observer des camions qui embarquent sur le trottoir pour effectuer des virages, mettant ainsi en danger les piétons.



PIÉTONS BLESSÉS DANS L'ARRONDISSEMENT MHM  
2003-2012

Source : DRSP, 2017



INTERSECTION DU BOULEVARD PIE-IX ET DE LA RUE ONTARIO EST

Crédit : CEUM, 2018

## Interventions de l'arrondissement

### MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS (MADA)

L'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve adhère à la démarche «Municipalité Amie des Âînés» (MADA) initiée par la Ville de Montréal et indique se faire «un devoir d'être à l'écoute de leurs besoins, mais aussi de leurs idées»<sup>5</sup>. C'est dans cet esprit qu'en 2009-2010, l'arrondissement mettait sur pied une campagne de sécurité routière qui s'adressait exclusivement aux personnes âgées. Depuis quatre ans, l'arrondissement poursuit également ses efforts en faveur d'une accessibilité universelle à ses installations et à ses points de service. L'aménagement des parcs tient également compte de l'accès des

âînés à l'espace public, tel que suggéré indiqué par le second engagement du *Plan d'action municipal pour les âînés*<sup>6</sup>. Des aires dédiées, tables de pique-nique adaptées aux fauteuils roulants, parcours d'exercice adaptés, sentiers en revêtement bitumineux ont été aménagés afin de faciliter les déplacements en marchettes et fauteuils roulants et constituent des bons exemples d'aménagements pensés en fonction des besoins des âînés.

Le plan d'action MADA de l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve pour la période 2017-2020 s'articule autour de six engagements<sup>7</sup>:

1. Contribuer à faire de Montréal une ville sécuritaire pour les âînés;
2. Aménager l'espace public pour en faciliter l'accès aux âînés;
3. Améliorer les conditions d'habitation des âînés pour leur permettre de vivre chez soi le plus longtemps possible;
4. Faciliter les déplacements des âînés dans la ville;
5. Améliorer l'accessibilité à l'information;
6. Offrir aux âînés un milieu de vie stimulant et dynamique propice à la participation.

Dans le but d'adopter un plan d'action local MADA pour la période 2017-2020, l'arrondissement a commandé à l'Institut du Nouveau Monde un atelier d'idéation afin de consulter la population sur les orientations à suivre. Les participants ont jugé «qu'il est nécessaire d'intervenir de manière générale au niveau [sic] des traverses piétonnières pour que celles-ci tiennent compte de la réalité des âînés; que l'offre de transport collectif et adapté pourrait faire l'objet de certaines améliorations en termes de fréquence, de fiabilité et d'accessibilité; qu'une plus grande attention doit être portée à l'entretien des trottoirs...»<sup>8</sup>. Le thème de la sécurité dans les

déplacements et de l'entretien des routes a permis de recueillir des résultats diversifiés qui, entre autres, offrent à l'arrondissement des opportunités d'actions précises à évaluer.

Trois axes d'interventions se dégagent de la synthèse des pistes d'actions proposées: les traverses piétonnières, les transports collectifs et les trottoirs. C'est ainsi que les intersections du boulevard Pie-IX et l'état des trottoirs ont été identifiés par les participants. Notre projet vient donc s'inscrire en droite ligne avec les objectifs que s'est fixé l'arrondissement.

<sup>5</sup> Portail internet de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, consulté le 29 novembre 2018, [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=9417,114239711&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9417,114239711&_dad=portal&_schema=PORTAL)

<sup>6</sup> Portail Internet de la Ville de Montréal, Plan d'action municipal pour les âînés 2013-2015 : [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d\\_social\\_fr/media/documents/Plan\\_action\\_municipal\\_aines\\_2013\\_2015.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/Plan_action_municipal_aines_2013_2015.pdf)

<sup>7</sup> Portail Internet de l'arrondissement MHM, Rapport de l'INM suite à un atelier d'idéation sur le plan d'action MADA de l'arrondissement (19 juin 2017), page 5, [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_MHM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INM\\_RAPPORT\\_MHM\\_MADA\\_FINAL.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_MHM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INM_RAPPORT_MHM_MADA_FINAL.PDF)

<sup>8</sup> Portail Internet de l'arrondissement MHM, Rapport de l'INM suite à un atelier d'idéation sur le plan d'action MADA de l'arrondissement (19 juin 2017), page 3, [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_MHM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INM\\_RAPPORT\\_MHM\\_MADA\\_FINAL.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_MHM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INM_RAPPORT_MHM_MADA_FINAL.PDF)

## PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS (PLD)

L'Arrondissement a adopté un Plan Local de Déplacements en 2018 dont la vision «est d'améliorer la sécurité et les conditions de déplacements des modes de transports actifs afin de diminuer la dépendance aux transports motorisés, réduire les émissions de GES et hausser la qualité de vie des citoyens»<sup>9</sup>. Voici un condensé des actions prévues en lien avec la sécurité des déplacements actifs :

### 1. AXE 1 : TRANSPORTS ACTIFS ET COLLECTIFS

#### A) OBJECTIF 1.1 : Poursuivre le déploiement du réseau cyclable et en accentuer le maillage.

L'arrondissement a réalisé récemment des travaux sur la piste cyclable de la rue Desjardins. Bien que nous saluions la volonté de l'arrondissement de construire des axes cyclables structurants et de desserte, aucun projet n'est encore prévu pour la rue Ontario, axe très fréquenté par les cyclistes.

#### B) OBJECTIF 1.2 : Améliorer l'entretien et rehausser le réseau piétonnier.

Moyens prévus :

- Mise à niveau des trottoirs défaillants, dans les secteurs où la densité de piétons est élevée;
- Considérer, dans le respect des contraintes techniques, l'élargissement de trottoirs, d'ajout et/ou de déplacement du mobilier urbain dans le respect des normes d'accessibilité universelle.

### 2. AXE 2 : SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ET QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

#### A) OBJECTIF 2.1 : Augmenter la sécurité de tous les usagers et assurer la quiétude des milieux résidentiels

Moyens prévus :

- Analyse des causes d'accidents et, au besoin, modification à l'intersection où il y a eu un décès et/ou blessé grave depuis 2006;
- Développement et maintien du dégagement de cinq mètres aux intersections;

- Aménagement de saillies de trottoirs, principalement près des pôles de déplacement;
- Réclamer une pérennisation de traverses piétonnes dans les secteurs où la densité de piétons et de cyclistes est élevée;
- Ajout de mesures d'apaisement de la circulation en tronçon au pourtour des pôles générateurs de déplacements (bibliothèques, écoles, piscines, parcs, etc.);
- Développement de méthodes d'apaisement où la densité d'usagers vulnérables est élevée;
- Ajout ou modification de mesures de gestion de la circulation (Plusieurs intersections (à déterminer) dont sur les rues Notre-Dame, Sainte-Catherine, Ontario, Marseille et à l'angle La Fontaine/Aird).

#### B) OBJECTIF 2.2 : Accroître la connectivité et la perméabilité des milieux de vie.

Moyens prévus :

- Application des concepts de rues durables lors du réaménagement de rues (pour tous les projets);
- Inclusion de composantes d'aménagement sur le domaine public de manière à créer, maintenir ou bonifier les équipements dédiés aux transports actifs dans les projets (pour tous les projets);
- Création de réserves d'emprises suffisantes adaptées aux besoins en transports collectifs et actifs (pour tous les projets).

#### C) OBJECTIF 2.3 : Faciliter l'accès aux rues commerçantes en transports actifs.

Moyens prévus :

- Élaboration des concepts d'aménagement, et, pour toutes les rues commerçantes;
- Pérenniser graduellement les traverses les plus achalandées sur les rues commerçantes.

<sup>9</sup> Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, Plan local de déplacement, juin 2018, page 35.

#### D) OBJECTIF 2.4 : Améliorer la qualité de l'espace public pour les usagers des transports actifs.

Moyens prévus :

- Inclusion systématique de mesures de verdissement lors de travaux sur les trottoirs en tronçons (tous les travaux prévus dans le cadre du Programme de réfection routière (PRR));

- Inclusion, lors de travaux, de mesures de verdissement aux intersections dans les saillies de trottoirs (tous les travaux);
- Inclusion systématique des normes d'accessibilité universelle lors de la réalisation de tous les travaux.

## 4.2. CARTE DIAGNOSTIC



Source : Tandem, 2018

## 4.3. SONDAGE AUPRÈS DES USAGERS ET TRAVAILLEURS DU CLSC

La démarche autour des trois CLSC de l'arrondissement MHM inclut un sondage destiné à connaître l'avis des usagers et les travailleurs sur la mobilité autour de cet établissement de santé. Le sondage a été complété par 88 personnes, entre juin et septembre 2018 :

- 51% usagers, 46% employés, 3% non identifiés;
- 13% (18 - 30 ans), 49% (31- 46 ans), 27% (46 - 65 ans), 11% (65 ans et +);
- Les répondants sont à 82% des femmes, 17% des hommes et 1% préfèrent ne pas répondre;

- 68,2% se rendent au CLSC en automobile.

Il est à noter que l'échantillonnage (88 répondants pour les trois CLSC, 35 pour le CLSC Mercier-Est—Anjou) était trop réduit pour être significatif. Pour cette raison, seules les réponses aux six questions ouvertes ont été utilisées afin de valider les enjeux identifiés lors de l'analyse «terrain». Ces enjeux sont présentés au point 5.2 (tableau, page 33).

## 4.4. DIAGNOSTIC TERRAIN

Afin de connaître au plus près les enjeux et problématiques du secteur autour du CLSC de Hochelaga-Maisonneuve et afin de proposer des améliorations à la situation actuelle, un diagnostic terrain a été réalisé. Il est basé sur des observations techniques prenant en compte la sécurité, le confort et l'accessibilité universelle. En annexe se trouvent les grilles d'analyse des différents diagnostics.

Pour compléter le diagnostic terrain, des activités participatives ont été organisées par les partenaires du projet. Accompagnés de citoyens hochelagais âgés ou à mobilité réduite, ainsi que d'intervenants d'organismes locaux et régionaux, nous avons réfléchi aux déplacements à pied dans le secteur et en particulier à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

### La marche exploratoire

La marche exploratoire est une méthode d'observation «sur le terrain» menée en petit groupe. Elle vise l'identification des caractéristiques qui peuvent limiter la mobilité des individus ou générer de l'insécurité. Elle sert aussi à repérer les aspects positifs du secteur ciblé. Les données recueillies sont qualitatives,

soit les témoignages et les observations des participants.

Ces données permettent d'illustrer le portrait du territoire à l'aide de photos des usagers et des témoignages. Les objectifs de la marche exploratoire sont les suivants :

- Identifier les éléments de l'aménagement pouvant :
  - Constituer des risques pour la sécurité routière ou urbaine;
  - Limiter le confort et le plaisir dans les espaces publics.
- Identifier les éléments de l'aménagement pouvant :
  - Encourager le sentiment de sécurité urbaine ou routière;
  - Contribuer au confort et au plaisir dans les espaces publics.
- Proposer et prioriser des solutions possibles aux problèmes identifiés.

La marche exploratoire autour du CLSC Hochelaga-Maisonneuve s'est déroulée le 16 octobre 2018 et a réuni sept participants, incluant les citoyens, les employés du CLSC, des acteurs du milieu et les partenaires du projet.



*L'environnement est hostile. Les voitures passent très rapidement sur le boulevard, ça me fait peur.*

*Pas d'aménagements autour du CLSC, pas de verdure, pas de sentiers. C'est aride et le passage très rapide des voitures fait très peur.*

*Peu de verdure et d'espace pour maximiser la sécurité des piétons.*

### Espace public

#### RUE ONTARIO EST

Le CLSC est situé sur la rue Ontario au coin de la rue Desjardins. La rue Ontario est la principale artère commerciale du quartier et présente un fort achalandage.

## ESPACE TAMPON ET CONFORT DE MARCHÉ

Le tronçon de la rue Ontario aux abords du CLSC Hochelaga-Maisonneuve possède des trottoirs de deux mètres de largeur, légèrement au-dessus des recommandations de Société Logique<sup>10</sup>.

Le trottoir est séparé de la chaussée par une zone tampon avec de la végétation composée principalement d'arbres de moyen calibre et des bacs de plantation ornementaux. Cette zone tampon permet de marcher à une certaine distance de la circulation automobile, diminuant ainsi les désagréments qui y sont associés.

Toutefois, l'aire couverte par la canopée présente ne projette pas suffisamment d'ombre pour permettre une expérience de marche agréable durant la période estivale (photo ci-dessous).

De plus, aucune saillie de trottoir n'existe dans ce secteur. La vitesse maximale autorisée est de 50 km/h, mais dans la pratique cette vitesse est souvent dépassée, mettant en danger les piétons. En somme, le site à l'étude ne possède pas la configuration requise pour décourager la vitesse au volant, encourager la marche et garantir la sécurité des adeptes de la mobilité active.



Rue Ontario Est, à l'est du boulevard Pie-IX

—  
Crédit : CEUM, 2018

La rue Ontario possède des parcomètres tout le long du tronçon à l'étude, ce qui se traduit par le fait que sur les quatre voies de largeur, deux voies sont exclusivement réservées aux voitures stationnées et aux arrêts d'autobus. Les deux voies effectives ont environ trois mètres de largeur chacune, pour une distance de traverse

piétonne de six mètres. Bien que la perception de la vitesse de circulation soit lente (limite de 30 km/h), la rue Ontario ne possède pas de saillies de trottoir sur le site à l'étude et la traverse piétonne a une largeur totale de d'environ 14 mètres, générant un sentiment d'insécurité chez les personnes à mobilité réduite.

<sup>10</sup> Société Logique recommande une largeur minimale de 1,8 mètre afin d'avoir une configuration idéale.

## PRÉSENCE DE MOBILIER ET DE POSSIBILITÉ DE TRAVERSÉE

Forte de sa présence au cœur d'un quartier central, la rue Ontario Est possède une quantité considérable de mobilier urbain, essentiellement des bancs et des poubelles. En conséquence, il existe plusieurs possibilités pour les gens de se reposer et de socialiser.

Bien que le CLSC se situe à l'intersection de la rue Desjardins, il n'existe pas de passage pour piéton formalisé, les plus proches se situant à

l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue Letourneux. Ceci se traduit par des détours d'environ 90 et de 160 mètres respectivement, mais aussi par des traversées illégales devant le CLSC qui mettent en danger la vie des gens à mobilité réduite. Les lignes d'autobus qui desservent le CLSC (lignes 125 Ontario et 139 Pie-IX) possèdent des arrêts au coin du boulevard Pie-IX ou il existe des traverses avec décompte pour piétons.



Rue Ontario Est à l'angle de la rue Desjardins

—  
Crédit : CEUM, 2018

Pour terminer, cette intersection bénéficie depuis 2017 de l'aménagement estival du Patio culturel Hochelaga-Maisonneuve, sur la rue Desjardins, entre la Maison de la culture et la

Bibliothèque Maisonneuve. Prévu initialement en tant que projet-pilote, cet espace piétonnisé deviendra permanent et possède du mobilier et décoratif qui agrémentent l'expérience citoyenne.



Patio culturel Hochelaga-Maisonneuve constitue un havre de convivialité à proximité du CLSC Hochelaga-Maisonneuve

—  
Crédit : CEUM, 2018

#### ENTRETIEN GÉNÉRAL POUR LE CONFORT DE LA MARCHÉ

L'état des trottoirs est généralement bon, ce qui contribue au sentiment de confort et permet aux gens à mobilité réduite des conditions de marche sécuritaires. La continuité du cadre bâti, la présence de commerces et institutions,

le peu d'entrées charretières, et un achalandage de personnes génèrent un bon sentiment de sécurité. Toutefois, il est important de mentionner les nombreuses craques qui existent sur certains tronçons du trottoir.



Trottoir de la rue Ontario Est à l'angle du boulevard Pie-IX

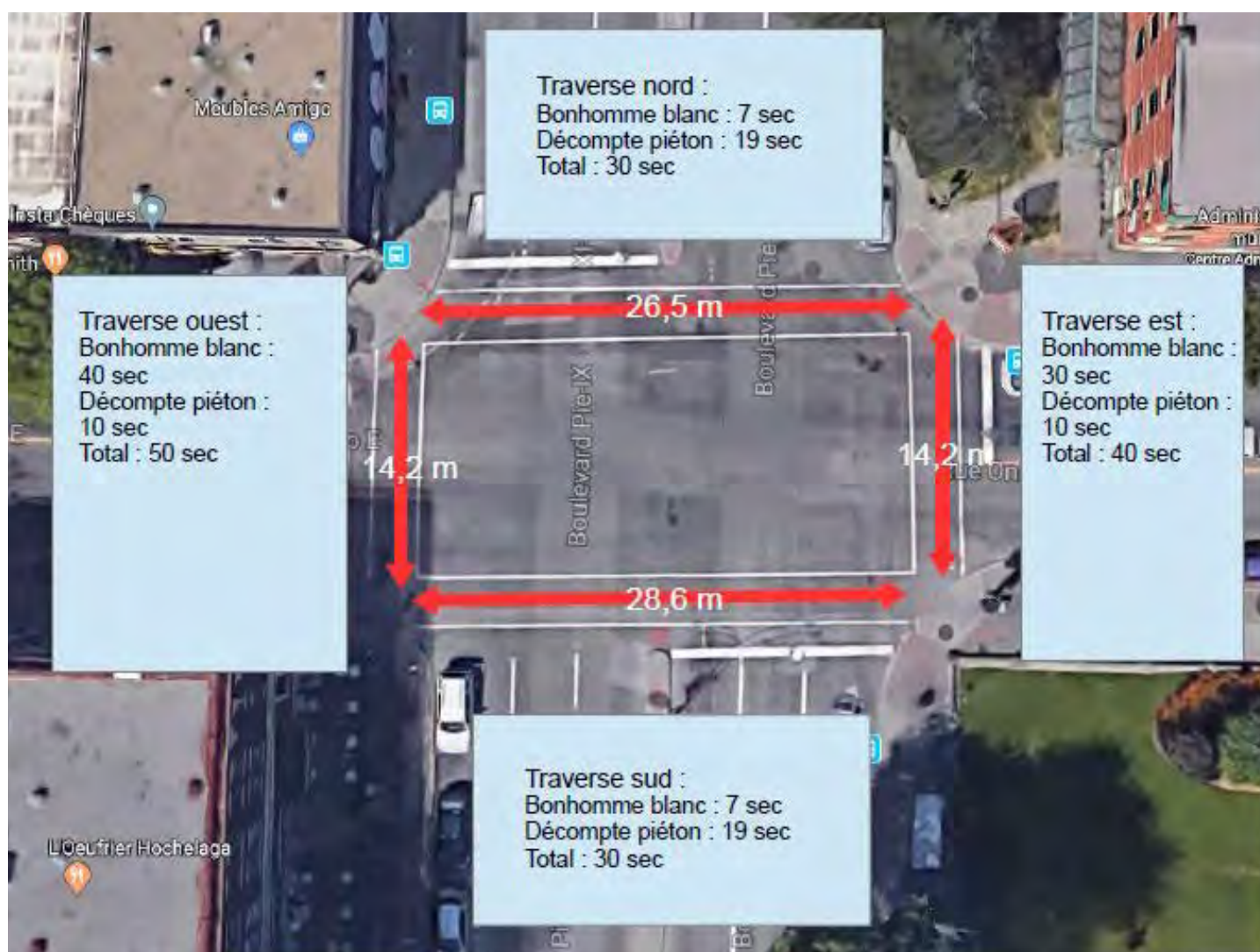
—  
Crédit : CRE-Montréal, 2018

## INTERSECTION ONTARIO EST - PIE-IX

L'intersection Ontario - Pie-IX constitue sans doute le principal facteur d'insécurité à proximité du CSLC. Voie gérée par réseau artériel de la Ville de Montréal, le boulevard Pie-IX est constitué de six voies de circulation, séparées à part égale par un étroit terre-plein qui ne permet pas d'aménager un îlot de refuge pour piétons. Il est à noter que cette artère mène directement vers le port de Montréal et permet le camionnage en tout temps, ce qui augmente la dangerosité de l'intersection. Lors d'un comptage réalisé à la mi-février 2016 par la Ville de Montréal, ce sont près de 13 000 véhicules motorisés par jour qui circulaient à l'intersection du boulevard Pie-IX

et la rue Ontario. Cette intersection fait partie des intersections les plus accidentogènes du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Selon les statistiques compilées entre par la SAAQ à partir des rapports de police du SPVM, on dénombre quatre piétons blessés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 31 décembre 2014 à l'intersection Pie-IX – Ontario, soit un piéton blessé par année (collisions routières avec un véhicule à moteur ayant entraîné un constat policier). La base de données à l'origine de ces statistiques est géoréférencée, ce qui met en évidence la fiabilité des données.



Configuration de l'intersection Pie-IX – Ontario Est

Cette intersection est fréquentée par un grand nombre de camions qui circulent à haute vitesse sur le boulevard Pie-IX (vitesse maximale de 50 km/h), mais aussi vers les commerces situés le long de la rue Ontario (vitesse maximale de 30 km/h). Ainsi, l'étroitesse de l'intersection, combinée à la circulation de camions ont eu raison des bordures du trottoir, qui sont visiblement endommagées par les camions. Les décomptes piétons offrent une phase

exclusivement piétonne d'une durée de 19 secondes, insuffisante pour les personnes à mobilité réduite. Malgré le fait que la rue Ontario est très utilisée par les cyclistes, l'utilisation du vélo demeure périlleuse à cause de l'absence d'une piste cyclable. En bref, il est essentiel de sécuriser cette intersection qui répond mieux aux besoins des véhicules motorisés que des usagers du transport actif.



Cohabitation difficile entre les différentes formes de mobilité à l'angle Ontario Est et Pie-IX

—  
Crédit : CEUM, 2018

### UN TEMPS DE TRAVERSE TROP COURT POUR LES ÂÎNÉS ET LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Lors de notre diagnostic en août-septembre 2018, le marquage au sol était bien visible. Les feux à décompte piéton avec phase de priorité piétonne (sur flèche «tout droit») à l'angle de la rue Sherbrooke Est permettent la traversée exclusive des piétons pendant 19 secondes, pour ensuite autoriser le virage à droite pendant

11 secondes, pour un total de 30 secondes. Le temps alloué pour traverser les six voies de la rue Sherbrooke Est est clairement insuffisant et constitue un facteur de stress et de risque pour les personnes à mobilité réduite. Il est donc impératif de l'augmenter pour l'adapter à la vitesse de marche des aînés<sup>11</sup>.

<sup>11</sup> La vitesse de marche des personnes âgées a été établie à 0,8 mètre/seconde (TABLE DE CONCERTATION DES ÂÎNÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. Le « réflexe aîné » pour des aménagements sécuritaires et inclusifs pour tous les Montréalais(es). Avis déposé à la Commission permanente sur les transports et les travaux publics, 14 mai 2013.)



Le décompte piéton à l'angle Ontario Est et Pie-IX est insuffisant pour les personnes à mobilité réduite, tel les aînés

Source : ©2018, Google

#### INCONFORT : LA PROXIMITÉ DE LA CIRCULATION ET LE BRUIT

Bien que les trottoirs sur la rue Ontario soient de largeur adéquate et possèdent une zone tampon en partie verdie, ceux du boulevard Pie-IX sont plus étroits et ne possèdent pas de zone tampon. Le résultat de leur jonction est une intersection particulièrement étroite, en particulier le côté ouest. De surcroît, deux lignes d'autobus (139 Pie-IX et 125 Ontario) ont des arrêts à cette intersection, y créant un fort achalandage. En

conséquence, les piétons se retrouvent dans un espace peu convivial et exposés aux nuisances de la circulation motorisée (bruit, émanations). Il est à noter que les conditions sont encore plus éprouvantes durant la période hivernale, compte tenu de l'accumulation de neige et la formation de plaques de glace. Cette réalité augmente les risques de chutes des marcheurs, et plus particulièrement des aînés.



L'angle nord-ouest de l'intersection Ontario Est et Pie-IX présente une largeur insuffisante pour répondre à l'achalandage quotidien

Source : © Google, 2018

## INTERSECTION ONTARIO EST - DESJARDINS

Bien que cette intersection ne présente pas statistiquement un grand danger pour la sécurité des piétons, il est étonnant de constater qu'il n'existe pas de passage piéton formalisé. La configuration de l'intersection ne tient pas compte du fort achalandage engendré par le CLSC, mais aussi par la bibliothèque Maisonneuve et la Maison de la culture Maisonneuve. La façade sud de l'intersection

a été fermée et est devenue le Patio culturel Hochelaga-Maisonneuve. Cette placette, en plus la présence de la piste cyclable qui longe la rue Desjardins, constitue un élément qui contribue à faire ralentir naturellement les automobilistes, mais qui font de cette intersection une zone de rencontre complexe qu'il faut absolument sécuriser.



Aucune traverse piétonne n'enjambe la rue Ontario Est à l'angle de la rue Desjardins

—  
Crédit : CEUM, 2018



*Il n'y a pas de traverse réservée aux piétons pour traverser Ontario, qui est très passante, ce qui fait que je ne me sens pas en sécurité.*

## Espace privé - CLSC

Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal est propriétaire du bâtiment hébergeant le CLSC de Hochelaga-Maisonneuve, ce qui constitue un levier pour la capacité de l'institution à améliorer son accessibilité.

### GRAND ESPACE D'ATTENTE, MAIS PEU DE CONVIVIALITÉ

L'entrée du CLSC est située au rez-de-chaussée et ne présente pas de difficulté particulière en termes d'espace ni d'accessibilité universelle. L'aire d'attente est constituée d'un espace d'environ 25x6 mètres couvert par le deuxième étage du bâtiment. Cet espace est encadré par des colonnes de béton, et est équipée de deux bancs

et de deux supports à vélo. Cette aire d'attente extérieure a l'avantage de protéger contre les intempéries, mais ne possède pas d'éléments ornementaux ni de végétaux. En conséquence, il s'agit d'un espace qui semble abandonné et présente un caractère criminogène.



Aire d'attente peu conviviale à l'entrée du CLSC de Hochelaga-Maisonneuve

—  
Crédit : CEUM, 2018

La présence d'une piste cyclable en site propre le long de l'avenue Desjardins constitue une très bonne mesure en termes de mobilité active. Toutefois, il s'agit aussi d'un débarcadère non-officiel pour le transport adapté et aucun aménagement n'a été prévu pour permettre aux personnes en chaise roulante de descendre du véhicule, franchir la piste cyclable, et se diriger directement à l'entrée du CLSC. Il s'agit donc d'un

obstacle majeur pour les usagers du transport adapté. À noter qu'il y a un débarcadère formel pour le transport adapté au CLSC Hochelaga-Maisonneuve. Celui-ci est situé sur la rue Ontario devant le CLSC. Toutefois, les espaces de stationnement de celui-ci sont souvent pris par les taxis qui font notamment du transport adapté, ce qui pousse les autres chauffeurs à utiliser le débarcadère non-officiel.



Débarcadère non-officiel  
utilisé par le transport adapté

Entrée CLSC

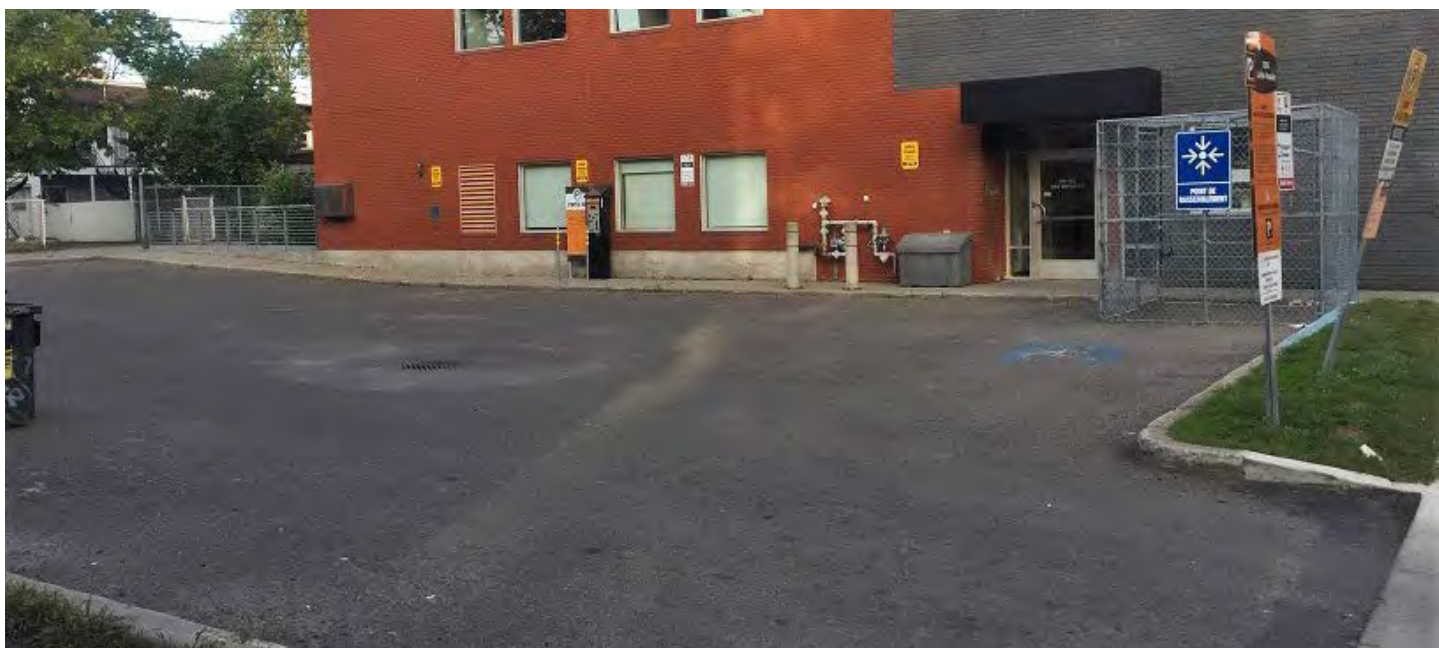
Aucun aménagement pour assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite au CLSC à partir du débarcadère, sur l'avenue Desjardins.

—  
Crédit : CEUM, 2018

### UN STATIONNEMENT PAYANT, MAIS ÉLOIGNÉ DE L'ENTRÉE

D'une dimension de 30x15 mètres, le stationnement qui dessert le CLSC est situé sur la rue Desjardins, à environ 55 mètres de la seule entrée du bâtiment. Il possède 14 espaces de stationnement et ne présente pas des problèmes en termes de «marchabilité» pour les usagers. Un trottoir situé le long de la façade nord du bâtiment permet aux gens de se diriger en sécurité vers le trottoir de la rue Desjardins.

Le stationnement ne présente aucune forme de végétation, à l'exception d'une étroite bande gazonnée en bordure de rue, ce qui en fait un îlot de chaleur. Il existe une entrée du bâtiment qui donne sur le stationnement, mais celle-ci est réservée aux employés du CLSC seulement. Ce stationnement est payant.



Le stationnement situé au nord du bâtiment du CLSC Hochelaga-Maisonneuve

—  
Crédit : CRE-Montréal, 2018

## 5

## Étape 3 EXPLORER

Prenant appui sur les constats effectués lors de la phase « Comprendre », l'étape d'exploration des solutions permet de dresser un éventail d'options d'aménagement et de bien évaluer celles-ci avant de passer à la prise de décision.

### 5.1. DES PROPOSITIONS INSPIRÉES DES MEILLEURES PRATIQUES

Dans la recherche des solutions, spécifiques à chaque projet, aucune avenue ne doit être exclue. Il est souhaitable de s'inspirer d'initiatives locales, nationales et internationales qui se sont avérées des réussites dans des contextes similaires.

Pour y arriver, des professionnels, des citoyens et des intervenants communautaires ont été réunis lors d'ateliers de travail organisés après les différentes marches exploratoires. Ces ateliers ont permis d'ouvrir le champ des possibles en

s'inspirant d'exemples réalisés au Québec ou ailleurs en Amérique du Nord. Ils ont permis également de présenter les observations réalisées par les participants et de prioriser les enjeux soulevés sur le terrain lors des marches. Ensuite, un atelier de solutions a réuni, des citoyens et des experts en aménagement, en urbanisme et en verdissement, afin de mettre en commun les connaissances et définir les meilleures solutions à proposer pour répondre aux enjeux soulevés lors des observations terrain.

### 5.2. LES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS POUR LES ABORDS DU CLSC HOCHELAGA-MAISONNEUVE

L'analyse du CLSC et du tronçon de la rue Ontario Est, entre le boul. Pie-IX et l'avenue Morgan, ainsi que le sondage et les marches exploratoires

ont permis d'identifier 12 enjeux. La carte et le tableau suivants font état de ces constats :



Localisation des problématiques identifiées lors du diagnostic autour du CLSC Hochelaga-Maisonneuve

Source du fond de carte : Google ©2019

## Problématiques identifiées lors du diagnostic autour du CLSC Hochelaga-Maisonneuve

| PROBLÈME                                                                                                      | SOLUTIONS                                                                                                                                                                                                                        | INSTANCE CONCERNÉE                      | HORIZON     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------|
| 1. <b>CLSC</b> : DÉBARCADÈRE SUR LA RUE ONTARIO BLOQUÉ PAR LES TAXIS                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Relocaliser la zone d'attente des taxis sur l'avenue Desjardins (retrait de bornes de stationnement)</li> </ul>                                                                           | Arrondissement MHM                      | Court terme |
| 2. <b>CLSC</b> : PISTE CYCLABLE PROTÉGÉE SUR DESJARDINS ENTRAÎNE LA MOBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE | <ul style="list-style-type: none"> <li>Installer le débarcadère du transport adapté sur la rue Ontario, devant l'aire d'attente extérieure.</li> </ul>                                                                           | Arrondissement MHM                      | Court terme |
| 3. <b>CLSC</b> : AIRE D'ATTENTE À L'EXTÉRIEURE PEU CONVIVIALE                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir l'aménagement des lieux afin de rendre les lieux plus conviviaux et moins criminogènes. Réaliser une murale sur le mur en brique afin de rendre le site plus stimulant.</li> </ul> | CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal    | Court terme |
| 4. <b>CLSC</b> : SIGNALISATION DES SUPPORTS À VÉLO N'EST PAS CLAIRE                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mieux signaler les supports à vélo et la proximité d'une station Bixi.</li> </ul>                                                                                                         | CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal    | Court terme |
| 5. <b>CLSC</b> : VITESSE DE CIRCULATION ÉLEVÉE SUR LA RUE DESJARDINS                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation (dos d'âne, bollards, etc.)</li> </ul>                                                                                         | Arrondissement MHM                      | Moyen terme |
| 6. <b>DESJARDINS / ONTARIO</b> : PAS DE TRAVERSE PIÉTONNE OU FEUX DE CIRCULATION                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sécuriser la traverse en installant un passage piéton avec des panneaux « arrêt ».</li> <li>Aménager des saillies de trottoir.</li> </ul>                                                 | Arrondissement MHM                      | Court terme |
| 7. <b>PIE-IX / ONTARIO</b> : TEMPS DE TRAVERSE INSUFFISANT                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le temps de traverse afin d'augmenter la sécurité des personnes à mobilité réduite.</li> </ul>                                                                                  | Ville de Montréal                       | Court terme |
| 8. <b>PIE-IX / ONTARIO</b> : SIGNALISATION DÉCOMPTE NUMÉRIQUE ET VIRAGE DES AUTOS INSUFFISANTE                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Prolonger la phase exclusivement «piéton» (avec flèche «tout droit»).</li> </ul>                                                                                                          | Ville de Montréal                       | Court terme |
| 9. <b>PIE-IX / ONTARIO</b> : AIRES D'ATTENTE DES AUTOBUS PEU CONVIVIALES                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Installer des abribus aux endroits où il en manque.</li> </ul>                                                                                                                            | STM<br>Arrondissement MHM               | Moyen terme |
| 10. <b>PIE-IX / ONTARIO</b> : MANQUE DE CONVIVIALITÉ ET TRAVERSE DIFFICILE POUR LES PIÉTONS                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire la vitesse maximale permise sur le boulevard Pie-IX.</li> <li>Bonifier le verdissement là où le potentiel existe.</li> </ul>                                                      | Ville de Montréal<br>Arrondissement MHM | Court terme |
| 11. <b>RUE ONTARIO</b> : MANQUE DE VERDISSEMENT ET DE BANCS ENTRE PIE-IX ET DESJARDINS (CÔTÉ NORD)            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bonifier la canopée et le verdissement dans son sens large.</li> <li>Installer des bancs</li> </ul>                                                                                       | Arrondissement MHM                      | Court terme |
| 12. <b>RUE ONTARIO</b> : TRANSPORT EN COMMUN INSUFFISANT                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les fréquences de la ligne 125 en assurant la fiabilité.</li> </ul>                                                                                                             | STM                                     | Moyen terme |
| 13. <b>RUE ONTARIO</b> : DANGEREUX POUR LES CYCLISTES                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Aménager une piste cyclable sur la rue Ontario afin d'augmenter la sécurité des cyclistes.</li> </ul>                                                                                     | Arrondissement MHM                      | Moyen terme |

## Améliorations prioritaires autour du CLSC Hochelaga-Maisonneuve

Le tableau suivant présente les améliorations qui ont été priorisées par les participants à l'atelier de solutions du 2 novembre 2018, en réponse aux enjeux identifiés. La liste des améliorations est issue des enjeux identifiés lors de la marche exploratoire et du sondage.

### THÉMATIQUE : CONFORT

| LIEU                                     | AMÉLIORATIONS PRIORISÉES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | INSTANCE CONCERNÉE               |
|------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| RUE ONTARIO (ENTRE PIE-IX ET DESJARDINS) | <ul style="list-style-type: none"> <li>Ajouter des bancs sur le côté nord de la rue Ontario.</li> <li>Selon une participante urbaniste, il y aurait au moins de l'espace pour un banc supplémentaire sur ce tronçon.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Arrondissement MHM               |
| AIRE D'ATTENTE EXTÉRIEURE DU CLSC        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir l'aménagement des lieux.               <ul style="list-style-type: none"> <li>Mieux signaler la Station Bixi.</li> <li>Mieux signaler la présence des supports à vélo.</li> </ul> </li> <li>Revoir le marquage au sol (qui devra dans tous les cas être effacé/corrigé puisque les règles sur la cigarette ont été modifiées – l'interdiction s'étend jusqu'aux fenêtres qui s'ouvrent).</li> <li>Réaliser une murale sur les espaces briqués des murs sous le carport. Mettre de la couleur. Rétroéclairer cette murale.</li> </ul> | CLSC + Organismes communautaires |

### THÉMATIQUE : ACCÈS AU BATIMENT ET ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

| LIEU           | AMÉLIORATIONS PRIORISÉES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | INSTANCE CONCERNÉE |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| DÉBARCADÈRES   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Installer le débarcadère du transport adapté sur la rue Ontario, devant l'aire d'attente extérieure.</li> <li>Relocaliser la zone d'attente des taxis sur l'avenue Desjardins (retrait de bornes de stationnement).</li> </ul>                                                                                 | Arrondissement MHM |
| STATION PIE-IX | <ul style="list-style-type: none"> <li>Installer de la signalisation à la Station Pie-IX afin de mieux diriger les gens vers le CLSC.</li> <li>Autobus lignes 139 et 125.</li> <li>Inclure une indication visuelle et sonore indiquant la proximité du CLSC lorsque les autobus annonceront les arrêts de l'intersection Pie-IX / Ontario.</li> </ul> | STM                |

## Améliorations prioritaires autour du CLSC Hochelaga-Maisonneuve (suite)

### THÉMATIQUE : SÉCURITÉ

| LIEU                                      | SOLUTIONS PRIORISÉES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | INSTANCE CONCERNÉE    |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| DESJARDINS / ONTARIO<br>(EN FACE DU CLSC) | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement d'une traverse piétonne ou installer des feux avec un décompte numérique pour faciliter la traverse de la rue Ontario.</li> <li>• Construire des saillies de trottoir sur les traverses des rues perpendiculaires à la rue Ontario.</li> <li>• Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation sur la rue Desjardins, au nord de la rue Ontario.</li> </ul>                       | Arrondissement<br>MHM |
| PIE-IX / ONTARIO                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la limite de vitesse sur Pie-IX.</li> <li>• Rallonger le temps de traverse exclusivement piéton pour traverser la rue Pie-IX.</li> <li>• Évaluer le potentiel d'implémentation d'une phase exclusivement piétonne dans tous les sens avant que les véhicules puissent traverser l'intersection.</li> <li>• Élargir les terres- pleins sur Pie-IX et y créer des refuges piétons.</li> </ul> | Arrondissement<br>MHM |

## Les zones santé

### ASSURER UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE POUR TOUS ! SÉCURITÉ, CONFORT ET BIEN-ÊTRE AUTOUR DES INSTITUTIONS DE SANTÉ

Les rues qui bordent les institutions de santé telles que les CLSC et les hôpitaux devraient être des lieux exemplaires en termes de sécurité, de confort et de sécurité. Ces zones, on le sait, sont régulièrement fréquentées par des populations à mobilité réduite. On pense évidemment aux personnes âgées, mais aussi aux personnes avec un handicap et aux enfants. Dans un contexte où le vieillissement de la population s'accélère<sup>12</sup>, peu d'actions ont été prises afin d'adapter l'environnement urbain à ces populations plus vulnérables. En effet, le manque d'intégration (et de systématisation) des mesures d'accessibilité universelle, de signalisation et de mesure

d'apaisement de la circulation aux alentours des institutions de santé interpelle les communautés locales.

Les outils que nécessite le développement de zones adaptées à ces populations sont aujourd'hui facilement accessibles et peu coûteux. Un concept intégré qui combine à la mobilité active, saines habitudes de vie, sécurité et convivialité des espaces publics. Des concepts similaires existent déjà. Nous n'avons qu'à penser aux zones scolaires et aux zones de chantier où les limites de vitesse sont réduites et où la signalétique y est adaptée<sup>13</sup>.



Affichage des zones scolaires



Affichage des zones de chantier

### LES PRINCIPES DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Suivant cette même logique, les institutions de santé québécoises pourraient jouir d'une «zone santé». Celle-ci se démarque des autres par l'intégration des principes de l'accessibilité universelle, en plus des limites de vitesse réduite et d'une signalétique propre qui indique clairement la présence accrue de personnes à mobilité réduite dans ce secteur.

L'accessibilité universelle se définit comme : «le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents<sup>14</sup>». Si les bâtiments des institutions de soins de santé sont généralement adaptés aux clientèles à mobilité réduite, aucune mesure ne systématise ce type d'aménagement à

partir des principaux pôles d'accès en transport en commun (métro, arrêt d'autobus, etc.) aux alentours des hôpitaux ou des CLSC par exemple.

On pense principalement à une «surcharge» de mesures qui favoriseraient la mobilité active des personnes à mobilité réduite : mesure d'apaisement de la circulation, réduction de la vitesse, signalétique personnalisée, indications sonores et visuelles annonçant la proximité d'une Zone Santé à partir des stations de métro et dans les autobus et aménagements spécifiques à ce type de clientèle. L'objectif est, on le sait, de réduire les collisions et accidents dans ces zones, mais aussi d'encourager la mobilité active (un vecteur important de la santé) dans un environnement exempt de stress favorisant le confort et le bien-être.

<sup>12</sup> La population âgée de 65 ans et plus représentait 18,8% de la population du Québec en 2018, [En ligne] : <https://www.lapresse.ca/actualites/national/201901/25/01-5212391-le-vieillissement-de-la-population-saccelere.php>

<sup>13</sup> <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/securite-signalisation/securite/Pages/zones-scolaires.aspx>

<sup>14</sup> <http://www.altergo.ca/fr/altergo/accessibilite-universelle>

En ce sens, les zones santé seraient dotées d'un nouveau meuble urbain : une **«station urbaine et citoyenne»**. Ce type d'installation pourrait prendre la forme d'un arbre artificiel et pourrait offrir de l'ombre et des espaces de repos.

Ce serait aussi un emplacement idéal pour établir un **point d'eau potable** et intégrer des **bornes de recharge électrique** (triporteurs, cellulaires, etc.). Il est facile d'imaginer toute sorte d'ajouts à ce type d'outils : **défibrillateurs, bibliothèques partagées, carte interactive du secteur, fraîcheurs en été et chaleur en hiver, verdissement.**

Il ne serait d'ailleurs pas impossible que cet «arbre» soit doté de **mécanismes de photosynthèse artificielle**, captant le CO<sub>2</sub> pour le transformer en oxygène à la manière d'une plante réelle. Le tout alimenté par des panneaux solaires ou une éolienne. Les différentes stations urbaines et citoyennes, disséminées à travers l'espace, pourraient même constituer le centre d'un réseau de bornes formant des parcours de marches, d'entraînement ou de courses balisées.



Source: L'Anonyme/Tandem MHM

## 6

## Étape 4 DÉCIDER ET AGIR

### 6.1. RENCONTRER LES RESPONSABLES

Avec les propositions retenues pour améliorer l'environnement urbain du secteur aux abords du CLSC de Hochelaga-Maisonneuve, nous sommes prêts à solliciter les organisations et les personnes qui ont un pouvoir d'action direct :

- CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal;
- Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve;
- Ville de Montréal;
- Société de Transport de Montréal (STM).

### 6.2. DE PREMIERS RÉSULTATS

Lors de l'atelier de solutions du 2 novembre 2018, des représentants du CIUSSS l'Est-de-l'île de Montréal et de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve étaient présents et ont salué l'initiative, indiquant la pertinence de l'exercice. Depuis, d'autres présentations ont eu lieu :

#### MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC :

Les résultats de la démarche ont été présentés le 28 janvier 2019 à des représentants de la Direction de la Planification et de la mobilité durable, de la Direction générale de la Planification et de la gestion des infrastructures de la région métropolitaine de Montréal. Les résultats ont suscité un vif intérêt de la part des représentants et des pistes intéressantes ont été évoquées afin de faire avancer le dossier.

#### ARRONDISSEMENT MERCIER—HOCHELAGA-MAISONNEUVE :

Le projet a été présenté le 12 février 2019 au comité Accessibilité universelle-aînés-enfants-famille (AUAEF), présidé par Suzie Miron, conseillère du district de Tétéreaultville et est composé de représentants des élus, des services de l'aménagement urbain, des communications et des représentants d'organismes. Les réactions ont été très positives, entre autres de la part de représentants d'organismes qui travaillent auprès de la population à mobilité réduite. Ils ont souligné le fait que nos propositions, et en particulier le concept de «zone santé» sont d'une grande pertinence et répondent parfaitement aux enjeux et aux souhaits des populations en termes d'accessibilité universelle. Lors de cette rencontre, un **comité de travail** a été proposé à Mme Miron afin de faire avancer le dossier.

#### PROCHAINES ÉTAPES :

Les rencontres précédentes nous ont permis d'identifier des acteurs clés de la Ville de Montréal, tels qu'un représentant de la **Direction de la mise en valeur du territoire**, ainsi qu'une ingénieure en **transport**. Une communication écrite et le rapport de l'Atelier de solutions leur ont été envoyés afin qu'ils prennent connaissance du projet et que le projet puisse être présenté lors d'une rencontre.

## 7 CONCLUSION

Le diagnostic produit lors du projet autour des CLSC de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve constitue une étape incontournable vers la réalisation d'aménagements adaptés aux besoins des citoyens. Notre projet permet également de bonifier le guide d'intervention développé lors du projet pilote à St-Léonard, en ajoutant un sondage destiné aux usagers et aux travailleurs. De plus, il permet d'appliquer les mesures de ce guide à un quartier central où la circulation de transit est intense, le cadre bâti plus dense et le taux de défavorisation sociale plus élevée.

Tous les constats et les solutions proposées dans ce diagnostic pointent vers le concept de **Zone Santé** en tant que solution intégrale. Cette proposition innovatrice s'inspire des concepts ayant fait leurs preuves, telles que les zones scolaires et les zones de chantier, où des régulations particulières permettent de mettre en place des lieux favorisant la santé et la sécurité des individus. Dans un contexte où l'arrondissement et la Ville de Montréal adhèrent au plan MADA et à la Vision Zéro, il est primordial pour ces administrations d'oser des solutions intégrales, réfléchies et concertées afin de créer des conditions favorables à la mobilité active des plus vulnérables. Bien que la définition du concept de Zone Santé soit à ses premiers balbutiements, nous croyons qu'il constitue une approche à développer et à tester.

À plus long terme, nous souhaitons que les recommandations contenues dans ce rapport inspirent les dirigeants des grandes institutions de soin de santé de l'île de Montréal ainsi que ceux des différents paliers gouvernementaux et les incitent à multiplier les initiatives de ce genre. Il va sans dire qu'une politique d'aménagement résolument axée sur la santé et la mobilité active faciliterait le développement d'espaces conviviaux et plus sécuritaires. Pour terminer, il est important de rappeler que l'amélioration de l'accessibilité piétonne aux établissements de soins de santé favorise, pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite, un meilleur état de santé global et encourage une autonomie relative qui représente un puissant vecteur de bien-être.

# ANALYSER PROPOSER PROMOUVOIR OUTILLER

**CE PROJET VISE À PERMETTRE DE SÉCURISER  
LES ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ  
DU TERRITOIRE MONTRÉALAIS.**

## **CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL**

—  
50, rue Sainte-Catherine Ouest  
bureau 300  
Montréal (Québec)  
H2X 3V4  
(514) 842-2890  
[www.cremtl.qc.ca](http://www.cremtl.qc.ca)

## **TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

—  
5800, rue Saint-Denis  
bureau 602  
Montréal (Québec)  
H2S 3L5  
(514) 382-0310  
[www.tcaim.org](http://www.tcaim.org)

## **L'ANONYME/TANDEM MHM**

—  
5600, rue Hochelaga  
suite 160  
Montréal (Québec)  
H1N 3L7  
(514) 842-1488  
[www.anonyme.ca](http://www.anonyme.ca)

## **CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL**

—  
3516 avenue du Parc  
Montréal (Québec)  
H2X 2H7  
(514) 282-8378  
[www.ecologieurbaine.net](http://www.ecologieurbaine.net)

## Grille d'évaluation des intersections

### Accès piéton aux établissements de santé - mobilité des aînés

Arrondissement:

Établissement observé:

Date:

#### Accessibilité des espaces publics

##### Intersection

Nom de l'intersection :

Angle :

|                                          |                 |  |            |  |
|------------------------------------------|-----------------|--|------------|--|
| Panneau arrêt                            | oui             |  | non        |  |
| Céder le passage                         | oui             |  | non        |  |
| Marquage au sol de la ligne d'arrêt      | oui             |  | non        |  |
|                                          | Marquage effacé |  |            |  |
| À 1m ou plus du passage piéton           |                 |  |            |  |
| Passage piéton avec marquage au sol      | oui             |  | non        |  |
|                                          | Marquage effacé |  |            |  |
| Passage piéton surélevé                  | oui             |  | non        |  |
| Feu de signalisation véhicule            | oui             |  | non        |  |
| Feu de signalisation piéton              | oui             |  | non        |  |
| Feu pour piétons avec décompte           | oui             |  | non        |  |
| Temps de traversée suffisamment long     | oui             |  | non        |  |
| Durée en secondes:                       |                 |  |            |  |
| Feu sonore                               | oui             |  | non        |  |
| Refuge piéton                            | oui             |  | non        |  |
| Virage à droite autorisé au feu rouge    | oui             |  | non        |  |
| Ilots déviateurs                         | oui             |  | non        |  |
|                                          | avec arrêt      |  | sans arrêt |  |
| Éclairage suffisant                      | oui             |  | non        |  |
| Obstacle sur le bateau pavé              | oui             |  | non        |  |
| Visibilité suffisante                    | oui             |  | non        |  |
| Saillie de trottoir                      | oui             |  | non        |  |
| Application stationnement interdit à 5 m | oui             |  | non        |  |
| Bacs ou bollard sur la chaussée          | oui             |  | non        |  |
| Stationnement vélo sur la chaussée       | oui             |  | non        |  |
| Sentiment de sécurité                    | Bon             |  | Mauvais    |  |
|                                          | Moyen           |  |            |  |
| État du bateau pavé                      | Bon             |  | Mauvais    |  |
|                                          | Moyen           |  |            |  |
| Arrêt transport collectif                | oui             |  | non        |  |
|                                          | banc            |  | poubelle   |  |
|                                          | Abri            |  |            |  |
|                                          | Type de TC      |  |            |  |

Remarques :

# Grille d'évaluation des tronçons

## Accès piéton aux établissements de santé - mobilité des aînés

Arrondissement:

Établissement observé:

Date:

### Accessibilité des espaces publics

#### Tronçon

Nom du tronçon:

Coté :

|                                                       |                         |  |                         |  |
|-------------------------------------------------------|-------------------------|--|-------------------------|--|
| Circulation                                           | Sens unique             |  | Double sens             |  |
|                                                       | Nombre de voies:        |  |                         |  |
| Vitesse de circulation légale (km/h):                 |                         |  |                         |  |
| Vitesse de circulation perçue                         | lente                   |  | rapide                  |  |
|                                                       | moyenne                 |  |                         |  |
| Trottoirs continu                                     | oui                     |  | non                     |  |
| Largeur du trottoirs                                  | -4pi / 1,20m            |  | + 6pi / 1,80m           |  |
|                                                       | 4-6 pi / 1,20-1,80m     |  |                         |  |
| Piste/bande cyclable sur la chaussée                  | Aucune                  |  | Sens unique             |  |
|                                                       | Double sens             |  |                         |  |
| Trottoir partagé piéton/cycliste                      | oui                     |  | non                     |  |
| Éclairage suffisant sur le tronçon                    | oui                     |  | non                     |  |
| Éclairage spécifique pour les piétons                 | oui                     |  | non                     |  |
| État du trottoir                                      | Bon état                |  | Mauvais état            |  |
|                                                       | État correct            |  |                         |  |
| Présence d'entrée(s) charretière(s)                   | oui                     |  | non                     |  |
| Présence de stationnement(s) hors rue                 | oui                     |  | non                     |  |
| Mobilier présent sur le tronçon (nb)                  | Banc(s)                 |  | Poubelles(s)            |  |
|                                                       | Autre:                  |  |                         |  |
| État du mobilier                                      | Bon                     |  | Abimé                   |  |
| Présence d'obstacles sur le trottoir                  | Aucun                   |  | Poteau(x)               |  |
|                                                       | Banc(s)                 |  | Arbre(s)                |  |
|                                                       | Vélo(s) stationné(s)    |  | Voiture(s) stationné(s) |  |
|                                                       | Poubelles(s)            |  | Réparation(s)           |  |
|                                                       | Autre:                  |  |                         |  |
| Dénivellation                                         | Faible                  |  | Moyenne                 |  |
|                                                       | Forte                   |  |                         |  |
| Zone tampon                                           | oui                     |  | non                     |  |
| Verdissement dans la zone tampon                      | oui                     |  | non                     |  |
| Présence d'aménagement d'apaisement de la circulation | Aucun                   |  | Dos d'âne               |  |
|                                                       | Passage piéton surélevé |  | Avancée de trottoir     |  |
|                                                       | Signalisation piétonne  |  | Autres:                 |  |
| Verdissement sur le tronçon                           | oui                     |  | non                     |  |
| Arbres                                                | oui                     |  | non                     |  |
| Buissons                                              | oui                     |  | non                     |  |
| Gazon                                                 | oui                     |  | non                     |  |
| Potentiel de verdissement supplémentaire              | oui                     |  | non                     |  |
| Propreté du tronçon                                   | Bonne                   |  | Mauvaise                |  |
|                                                       | Moyenne                 |  |                         |  |
| Animation de la rue                                   | élevée                  |  | Faible                  |  |
|                                                       | Moyenne                 |  |                         |  |
| Sentiment de sécurité                                 | Bon                     |  | Mauvais                 |  |
|                                                       | Moyen                   |  |                         |  |
| Remarques :                                           |                         |  |                         |  |

### Grille d'évaluation des abords du bâtiment

Accès piéton aux établissements de santé - mobilité des aînés

Arrondissement:

Établissement observé:

Date: 10 août 2017

| Colonne1                                  | Colonne2      | Colonne3          | Colonne4             | Colonne5 | Colonne6 |
|-------------------------------------------|---------------|-------------------|----------------------|----------|----------|
| <b>Entrée du bâtiment</b>                 |               |                   |                      |          |          |
| Facilement repérable                      | oui           |                   | non                  |          |          |
| Si non, pourquoi ?                        |               |                   |                      |          |          |
| Éclairage suffisant                       | oui           |                   | non                  |          |          |
| Chemin d'accès                            | oui           |                   | non                  |          |          |
|                                           | Bon état      |                   | Mauvais état         |          |          |
|                                           | Horizontal    |                   | Pente douce          |          |          |
| Marches                                   | oui           |                   | non                  |          |          |
|                                           | Régulières    |                   | Irrégulières         |          |          |
| Nez de marche contrastant et antidérapant |               |                   |                      |          |          |
|                                           | Bon état      |                   | Mauvais état         |          |          |
|                                           | État correct  |                   |                      |          |          |
| Main courante                             | oui           |                   | non                  |          |          |
| Système antidérapant sur les marches      | oui           |                   | non                  |          |          |
| Système antidérapant à l'entrée           | oui           |                   | non                  |          |          |
| Rampe d'accès                             | oui           |                   | non                  |          |          |
|                                           | Pente adaptée |                   | Pente forte          |          |          |
|                                           | Bon état      |                   | Mauvais état         |          |          |
|                                           | État correct  |                   |                      |          |          |
| Entrée principale                         |               | Entrée secondaire |                      |          |          |
| Aire de manœuvre pour la rampe            | Au début      |                   | devant la porte      |          |          |
| Porte d'entrée                            | Automatique   |                   | Manuelle             |          |          |
| Bouton de commande pour ouvrir la porte   | oui           |                   | non                  |          |          |
| Temps d'ouverture suffisant (10-15s)      | oui           |                   | non                  |          |          |
| Largeur d'ouverture suffisante (≥ 1,20m)  | oui           |                   | non                  |          |          |
| Porte coulissante                         | oui           |                   | non                  |          |          |
| Porte à battant                           | oui           |                   | non                  |          |          |
| Porte tournante                           | oui           |                   | non                  |          |          |
| Vestibule                                 | étroit        |                   | plus de 2 m de prof. |          |          |
| Remarques :                               |               |                   |                      |          |          |

### Grille d'évaluation des stationnements

Accès piéton aux établissements de santé - mobilité des aînés

Arrondissement:

Établissement observé:

Date:

| Accessibilité de l'établissement            | Colonne2     | Colonne3 | Colonne4     | Colonne5 | Colonne1 |
|---------------------------------------------|--------------|----------|--------------|----------|----------|
| <b>Stationnement</b>                        |              |          |              |          |          |
| Marquage au sol pour les piétons            | oui          |          | non          |          |          |
| Couloir de circulation protégé ou trottoirs | oui          |          | non          |          |          |
| Accès rapide à l'entrée du bâtiment         | oui          |          | non          |          |          |
| Qualité du recouvrement                     | Bon état     |          | Mauvais état |          |          |
|                                             | État correct |          |              |          |          |
| Verdissement                                | oui          |          | non          |          |          |
| arbres                                      | oui          |          | non          |          |          |
| gazon                                       | oui          |          | non          |          |          |
| Arbustes                                    | oui          |          | non          |          |          |
| Potentiel de verdissement (1 à 5)           |              |          |              |          |          |
| Éclairage suffisant                         | oui          |          | non          |          |          |
| Sentiment de sécurité                       | oui          |          | non          |          |          |
| Propreté                                    | Bonne        |          | Mauvaise     |          |          |
|                                             | Moyenne      |          |              |          |          |
| Remarques :                                 |              |          |              |          |          |

# Marche exploratoire et atelier CLSC MHM

## Guide d'animation

### Objectifs de l'activité:

- Identifier les éléments de l'aménagement qui :
  - o peuvent constituer des risques pour la sécurité routière ou urbaine;
  - o limitent le confort et le plaisir dans les espaces publics;
- Identifier les éléments de l'aménagement qui :
  - o encouragent le sentiment de sécurité urbaine ou routière;
  - o qui contribue au confort et au plaisir dans les espaces publics;
- Proposer des correctifs à apporter aux responsables concernés (ex. : municipalité, hôpital, écoles, entreprises, voisins, commerces, etc.).

### Public cible

- Usagers du CLSC
- Employés du CLSC
- Représentants des associations locales
- Aînés du secteur

### Horaire:

#### 1) 10h15 à 13h

10h15 Accueil

10h30 Présentation de l'équipe, du projet et des partenaires

10h35 Explication de l'activité et de l'outil + division en sous-groupe et explication du parcours

10h50 Départ pour la marche exploratoire

11h00 Deux arrêts pour chacun des groupes

11h50 Retour au CLSC

12h00 Pause

12h10 Activité de bilan

13h00 Mot de la fin

#### 2) 18h à 20h

17h45 Accueil

18h00 Présentation de l'équipe, du projet et des partenaires

18h05 Explication de l'activité et de l'outil + division en sous-groupe et explication du parcours

18h20 Départ pour la marche exploratoire

18h30 Deux arrêts pour chacun des groupes

19h20 Retour au CLSC

19h30 Activité de bilan

20h00 Mot de la fin

## **Matériel pour l'ensemble des activités**

Présentation PPT

Guide animation (4)

Autocollants pour noms

Tablettes pour écrire (4)

Crayons pour écrire (20)

Feutres pour écrire sur le tableau grand format (5)

Tableau grand format pour atelier (2 groupes)

Photo aménagement inspirant de l'atelier (2 groupes)

Appareils photo (au moins 2, un pour chaque groupe)

Critère de qualité de Gehl (20)

Feuille évaluation (20)

Feuille de prise de notes (2 groupes)

Collations (à déterminer selon le budget final)

Eau (bouteilles)

\*\*\* 10 photos de chacun des 3 arrêts (imprimées et sur le ppt) en cas de pluie

## **Rôle de l'équipe**

**Accueil, prise de notes et prise de photos :** À déterminer

**Groupe 1 :** Jolène (animation),

**Groupe 2 :** Stéphanie (animation),

**Activité 1 :** Présenter l'équipe, le projet, le concept potentiel piétonnier et les outils utilisés

**Activité 2 :** Marche exploratoire sur 2-3 arrêts aux abords du CLSC Saint-Léonard

**Activité 3 :** Cibler les faits saillants en sous-groupe et identifier les opportunités d'actions

# **Activité 1**

Présentation de l'équipe, du projet et des partenaires

### **Objectifs :**

- Présenter très brièvement le projet (5 mins)
- Expliquer le déroulement de la marche exploratoire et présenter les outils qui seront utilisés (12 mins)
- Présenté brièvement l'atelier qui suivra la marche (3 mins)



## Présentation – Squelette

### En grand groupe

Pourquoi se concentrer sur les établissements de santé

Les partenaires : CIUSS, CLSC, CRE, CEUM, Tandem MHM, TCAIM

Le potentiel piétonnier c'est quoi? Photos de lieux dont les qualités contribuent à la marche et d'autres lieux qui ne contribuent pas.

Que regarde-t-on? :

- Quatre composantes de l'espace piéton : Canopée, Sol, Chaussée, Bâtiment
- Composantes des intersections : Signalisation, traversée, circulation

Critères de qualité

- Sécurité
- Confort
- Plaisir

Présentation du parcours et des arrêts

### Diviser en 2 sous-groupes

## Activité 2

### **Marche exploratoire (50 minutes)**

\*15 minutes par arrêt

\* 20 mins pour déplacement du CLSC aux arrêts, entre les arrêts et le retour au CLSC

#### **Objectifs :**

- Identifier les éléments de l'aménagement qui :
  - peuvent constituer des risques pour la sécurité routière ou urbaine;
  - limitent le confort et le plaisir dans les espaces publics;
- Identifier les éléments de l'aménagement qui :
  - encouragent le sentiment de sécurité urbaine ou routière;
  - qui contribue au confort et au plaisir dans les espaces publics;

### **Déroulement de la marche**

À chacun des arrêts

1. Nous aborderons les conditions de déplacement piéton principalement les thèmes de la sécurité et du confort.

2. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaises réponses : nous voulons savoir quel sont vos perceptions et votre expérience? Nous aurons la chance après la marche de détailler nos priorités et discuter de solutions potentielles. Pour l'instant, concentrons-nous sur un diagnostic des lieux et votre expérience vécue.

### **Lieux d'arrêt de la marche exploratoire (à réviser)**

Arrêt 1 : Intersection X

Arrêt 2 : Abords du CLSC

Arrêt 3 : Intersection X

Groupe 1 : Arrêt 2 et 1

Groupe 2 : Arrêt : 3 et 2

## **À chacun des arrêts**

**A. Sécurité/Protection** : Sécurité face à la circulation automobile, temps suffisant pour traverser la rue, visibilité , éclairage, sentiment de sécurité face à la circulation, circulation lourde, repères pour s'orienter, espaces sécuritaires aux intersections, protection contre les éléments ( pluie, vent, neige), l'échelle de l'espace

Le sens de la rue, le nombre de voies, l'intensité de la circulation donnent-ils une impression de sécurité et de confort pour les piétons?

**Respect de la signalisation**

**Intensité de la circulation**

**Vitesse de circulation**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>L'aménagement pour se sentir en sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce qu'on peut « voir et être vue »? La visibilité est-elle bonne? Le site est-il adéquatement éclairé? Y a-t-il des cachettes à proximité ou des obstacles visuels?</li> <li>• Y a-t-il des repères visuels pour s'orienter?</li> <li>• Y a-t-il de l'achalandage autour?</li> <li>• Des points d'aide sont-ils accessibles (commerces, surveillants, téléphone, etc.)?</li> <li>• De la surveillance formelle est-elle présente (présence de patrouille, de vidéosurveillance, etc.)?</li> </ul> | <p><b>La traversée à l'intersection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Y a-t-il des feux de circulation ou feux piétons ou un arrêt?</li> <li>• Commentez la largeur de l'intersection.</li> <li>• Y a-t-il du marquage au sol pour bien encadrer le carrefour (ex. : ligne d'arrêt, passage piéton)?</li> <li>• Y a-t-il des problèmes lors de la traversée?</li> <li>• Y a-t-il un besoin de sécuriser par des mesures d'apaisement de la circulation ou d'autres mesures?</li> </ul> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**B. Confort** : espace suffisant pour marcher, opportunités pour s'asseoir, opportunités pour regarder, opportunité pour parler et écouter (bruit bas), obstacles sur le trottoir, espace entre la chaussée, ombre, verdissement, entretien

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Y'a-t-il assez d'espace pour marcher?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les trottoirs ou les sentiers sont interrompus</li> <li>• Les trottoirs ou les sentiers ont des trous et/ou des fissures</li> <li>• Les trottoirs ou les sentiers sont obstrués par des poteaux, de la signalisation</li> <li>• Il n'y a pas de trottoir</li> <li>• Il y a un espace tampon entre le trottoir et la chaussée</li> <li>• La circulation nuit au sentiment de sécurité</li> </ul> | <p><b>L'espace est-il confortable?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de plus de végétation ombre</li> <li>• Besoin de plus de mobilier urbain pour prendre une pause</li> <li>• Espace insuffisant entre la chaussée et le trottoir</li> <li>• Besoin d'éclairage</li> <li>• Besoin d'entretien</li> <li>• Présence de bruit intense</li> </ul> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**C. Accès au bâtiment** : porte facilement repérable, porte automatique, éclairage, main courante, marche, entretien, rampe pour personne à mobilité réduite, accès à la porte, identification de la porte

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité universelle du bâtiment du CLSC (rampes d'accès, ouverture automatique des portes, etc.), état des accès, bruit, ombrage, verdissement.</li> <li>• Est-ce qu'il y a une bonne connexion entre l'espace et les bâtiments adjacents?</li> <li>• Les gens peuvent facilement marcher jusqu'à l'entrée du CLSC</li> <li>• Est-ce que les trottoirs conduisent jusqu'à l'entrée</li> </ul> |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

#### Feuille de notes sur le terrain

|          | Bons coups identifiés | Défis identifiés |
|----------|-----------------------|------------------|
| Sécurité |                       |                  |
| Confort  |                       |                  |

|                                          |  |  |
|------------------------------------------|--|--|
| Accès au bâtiment<br>(Arrêt 2 seulement) |  |  |
|------------------------------------------|--|--|

## Activité 3

### Activité #3 – Activité bilan (30-45 minutes)

#### Objectifs :

- Faire une synthèse des bons coups et des problèmes identifiés, des idées échangées
- Identifié des actions possibles pour remédier aux problèmes identifiés

En sous-groupe

Pour chacun des arrêts, le preneur de notes partage quelques éléments qui ressortent de la marche. Par la suite, les participants répondent aux questions suivantes :

- Quels sont les trois bons coups identifiés pour favoriser la marche?
- Quels sont les trois défis identifiés moins favorables pour la marche?
- Quelles sont les idées pour améliorer la situation?

### Feuille de note collective

Arrêt 1

|          | Bons coups identifiés | Défis identifiés | Idées pour améliorer la situation |
|----------|-----------------------|------------------|-----------------------------------|
| Sécurité |                       |                  |                                   |
| Confort  |                       |                  |                                   |

|                                          |  |  |  |
|------------------------------------------|--|--|--|
| Accès au bâtiment<br>(Arrêt 2 seulement) |  |  |  |
|------------------------------------------|--|--|--|

Chacun des sous-groupes présente au grand groupe les constats. On voit les points de convergence et de divergences.

#### 1) Midi

12h10: accueil et explication de l'activité

12h15: activité de bilan en 2 groupes (10 minutes par arrêt)

12h35: présentation des résultats de chacun des groupes (chaque groupe à 3-5 minutes)

12h45: discussion des résultats

12h55: évaluation de l'activité

13h: mot de clôture

#### 2) Soirée

19h30: accueil et explication de l'activité

19h35: présentation des résultats de chacun des groupes par le preneur de notes

19h40: discussion des résultats

19h55: évaluation de l'activité

20h: mot de clôture

## Activité d'évaluation

# PLAN B: en cas de pluie

\*\*\* Activité 1 et 3 restent les même

**Diviser en 2 sous-groupes**

## Activité 2

### **Marche exploratoire virtuelle (50 minutes)**

\*on reste dans la salle du CLSC

#### **Objectifs :**

- Identifier les éléments de l'aménagement qui :
  - peuvent constituer des risques pour la sécurité routière ou urbaine;
  - limitent le confort et le plaisir dans les espaces publics;
- Identifier les éléments de l'aménagement qui :
  - encouragent le sentiment de sécurité urbaine ou routière;
  - qui contribue au confort et au plaisir dans les espaces publics;

### **Déroulement de la marche virtuelle**

-Parcours avec google map (si Wifi disponible)

-En sous-groupe: Photo imprimées des arrêts (3-5 photos de chacun des arrêts qui le démontre l'intersection sous des angles différents)

Pour chacun des arrêts

1. Nous aborderons les conditions de déplacement piéton principalement les thèmes de la sécurité et du confort.
2. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaises réponses : nous voulons savoir quel sont vos perceptions et votre expérience? Nous aurons la chance après la marche de détailler nos priorités et discuter de solutions potentielles. Pour l'instant, concentrons-nous sur un diagnostic des lieux et votre expérience vécue.



## **Lieux d'arrêt de la marche exploratoire (à réviser)**

Arrêt 1 : Intersection X

Arrêt 2 : Abords du CLSC

Arrêt 3 : Intersection X

Groupe 1 : Arrêt 2 et 1

Groupe 2 : Arrêt : 3 et 2

## **Pour chacun des arrêts**

**A. Sécurité/Protection :** Sécurité face à la circulation automobile, temps suffisant pour traverser la rue, visibilité , éclairage, sentiment de sécurité face à la circulation, circulation lourde, repères pour s'orienter, espaces sécuritaires aux intersections, protection contre les éléments ( pluie, vent, neige), l'échelle de l'espace

Le sens de la rue, le nombre de voies, l'intensité de la circulation donnent-ils une impression de sécurité et de confort pour les piétons?

**Respect de la signalisation**

**Intensité de la circulation**

**Vitesse de circulation**

| <b>L'aménagement pour se sentir en sécurité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>La traversée à l'intersection</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Est-ce qu'on peut « voir et être vue »? La visibilité est-elle bonne? Le site est-il adéquatement éclairé? Y a-t-il des cachettes à proximité ou des obstacles visuels?</li><li>• Y a-t-il des repères visuels pour s'orienter?</li><li>• Y a-t-il de l'achalandage autour?</li><li>• Des points d'aide sont-ils accessibles (commerces, surveillants, téléphone, etc.)?</li><li>• De la surveillance formelle est-elle présente (présence de patrouille, de vidéosurveillance, etc.)?</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Y a-t-il des feux de circulation ou feux piétons ou un arrêt?</li><li>• Commentez la largeur de l'intersection.</li><li>• Y a-t-il du marquage au sol pour bien encadrer le carrefour (ex. : ligne d'arrêt, passage piéton)?</li><li>• Y a-t-il des problèmes lors de la traversée?</li><li>• Y a-t-il un besoin de sécuriser par des mesures d'apaisement de la circulation ou d'autres mesures?</li></ul> |

**B. Confort :** espace suffisant pour marcher, opportunités pour s'asseoir, opportunités pour regarder, opportunité pour parler et écouter (bruit bas), obstacles sur le trottoir, espace entre la chaussée, ombre, verdissement, entretien

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Y'a-t-il assez d'espace pour marcher?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les trottoirs ou les sentiers sont interrompus</li> <li>• Les trottoirs ou les sentiers ont des trous et/ou des fissures</li> <li>• Les trottoirs ou les sentiers sont obstrués par des poteaux, de la signalisation</li> <li>• Il n'y a pas de trottoir</li> <li>• Il y a un espace tampon entre le trottoir et la chaussée</li> <li>• La circulation nuit au sentiment de sécurité</li> </ul> | <p><b>L'espace est-il confortable?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de plus de végétation ombre</li> <li>• Besoin de plus de mobilier urbain pour prendre une pause</li> <li>• Espace insuffisant entre la chaussée et le trottoir</li> <li>• Besoin d'éclairage</li> <li>• Besoin d'entretien</li> <li>• Présence de bruit intense</li> </ul> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**C. Accès au bâtiment :** porte facilement repérable, porte automatique, éclairage, main courante, marche, entretien, rampe pour personne à mobilité réduite, accès à la porte, identification de la porte

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité universelle du bâtiment du CLSC (rampes d'accès, ouverture automatique des portes, etc.), état des accès, bruit, ombrage, verdissement.</li> <li>• Est-ce qu'il y a une bonne connexion entre l'espace et les bâtiments adjacents?</li> <li>• Les gens peuvent facilement marcher jusqu'à l'entrée du CLSC</li> <li>• Est-ce que les trottoirs conduisent jusqu'à l'entrée</li> </ul> |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

#### Feuille de notes sur le terrain

|          | Bons coups identifiés | Défis identifiés |
|----------|-----------------------|------------------|
| Sécurité |                       |                  |

|                                          |  |  |
|------------------------------------------|--|--|
| Confort                                  |  |  |
| Accès au bâtiment<br>(Arrêt 2 seulement) |  |  |

## **DÉROULEMENT : Atelier professionnel CLSC Mercier-Hochelaga-Maisonneuve**

Version : 30 octobre 2018

**DATE :** vendredi 2 novembre de 13 h 30 -16 h

**LIEU :** CLSC Olivier Guimond, salle Mercier Ouest (224) (capacité de 30 personnes dans la salle)

**PARTICIPANTS :** 10 – 18 personnes (professionnels d'aménagement, gestionnaire et directeurs des CLSC et du CIUSSS, Organisation influenceurs du milieu)

### **OBJECTIFS**

- Partager le portrait de la situation issu des activités précédentes
- Partager les priorités énoncées par les usagers
- Créer une dynamique de résolution de problème
- Dégager des propositions de solutions d'aménagement et les étapes pour leur mise en oeuvre

### **FORMULE**

- Travail avant l'atelier page sommaire – faits saillants des constats du projet
- Présentation en grand groupe
- 3 rondes de travail en sous-groupes par thème (sécurité, confort, accès au bâtiment et accessibilité universelle)
- Retour en grand groupe et échange

### **ANIMATION**

- Maître de cérémonie : Nilson (CRE)
- Présentation du projet : Nilson (CRE)
- 3 animateurs : Jolène Labbé (CEUM), Gabriel (TANDEM et Raphaël (TCAIM) pour animer les tables de travail en sous-groupes

### **TRAVAIL AVANT L'ATELIER : PAGE SOMMAIRE**

**Objectif :** présenter les faits saillants du projet afin de familiariser les participants à l'avance de l'atelier; apporter les participants de commencer à réfléchir aux solutions et opportunités. Une page sommaire (recto verso par CLSC). Envoyé le lundi avant l'atelier.

#### **Contenu de la page sommaire**

- Carte diagnostique
- Faits saillants (préoccupations et priorités)
- Citations des marches et du sondage
- Suggestions d'amélioration des participants

## HORAIRE DU DÉROULEMENT

| HORAIRE          | ACTIVITÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13h –<br>13 h 30 | <b>ACCUEIL (Raphaël et Gabriel dans l'entrée du CLSC, Amélie dans la salle)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger les participants vers la salle (Raphaël et Gabriel)</li> <li>• Prise de présence des participants + dire à qu'elle table il/elle est placé.e (donner cocarde) (Amélie)</li> <li>• Collations et boissons</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 13 h 30          | <b>INTRODUCTION (10 min)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot de bienvenue</li> <li>• Présenter le projet et les partenaires</li> <li>• Présenter rapidement le déroulement de l'activité</li> <li>• Tour de table</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 13 h 40          | <b>ACTIVITÉ 1 : MISE EN CONTEXTE (15 min) (Nilson)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager le portrait de la situation, des priorités issu des activités précédentes (diagnostic, marches, sondage) pour chaque CLSC (5 min par CLSC)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 13 h 55          | <b>ACTIVITÉ 2 : IDÉES DE SOLUTIONS + PLANS DE MISE EN PLACE (90 min ) (Jolène, Gabriel et Raphaël)</b><br>Objectifs : Créer une dynamique de résolution de problème; proposition de solutions d'aménagements par thème pour chacun des CLSC, plan de comment les mettre en place en tenant compte des opportunités (leviers, projet en cours, financement, etc.)<br><br><b>Étapes par ronde de travail en sous-groupe (total de 3 rondes, 30 min par ronde)</b><br><br><b>RONDE 1: Accès (M-E), Confort (OG), Sécurité (H-M)</b><br><b>RONDE 2: Accès (OG), Confort (H-M), Sécurité (M-E)</b><br><b>RONDE 3: Accès (H-M), Confort (M-E), Sécurité (OG)</b><br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• En 3 sous-groupes (1 par thème : sécurité, confort, accès et accessibilité). Un thème sera associé à chaque CLSC par ronde.</li> <li>• Les groupes sont invités à développer plusieurs scénarios d'aménagements qui répondent aux défis et préoccupations identifiés pour chacun des thématiques.</li> <li>• Ensuite, chaque groupe priorise 2-3 trois scénarios pour lesquelles ils vont faire une petite liste de ses forces et limites</li> <li>• Ensuite, chaque groupe va commencer à penser de comment mettre en place leurs idées (acteurs clés, opportunités, leviers, financement, défis potentiels, etc.). Y-a-t-il des projets à connaître, des informations/enjeux à tenir en compte dans le cadre de scénarios proposés?</li> </ul> <p>*Les participants peuvent utiliser différents outils pour développer leurs scénarios (papier calque, carte cadastrale du site, feutres, etc.)</p> <p>*les animateurs agissent en rôle de soutien et prennent des notes sur le gabarit de pages de notes</p> <p>*maître de cérémonie circule pour aider les différentes tables et garde le temps</p> |

|         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|         | <p><i>Livrable : une liste et/ou des designs des solutions et des opportunités pour chacun des thèmes pour chacun des CLSC</i></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 15 h 25 | <p><b>PAUSE DE 15 MINS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• collations et boissons pour les participants</li> <li>• animateurs décident ce qu'ils vont présenter lors de la plénière</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 15 h 40 | <p><b>ACTIVITÉ 4 : RETOUR EN GRAND GROUPE (BRAIN STORM COLLECTIF) (20 min)</b></p> <p>Objectifs : Créer une dynamique de résolution de problème; présenter les solutions/opportunités pour chacun des CLSC ; période d'échange pour identifier les opportunités pour des mettre en œuvre les solutions proposées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• On retourne en grand groupe</li> <li>• Les trois animateurs présentent au grand groupe les constats pour chacun des CLSC. On voit les points de convergence et de divergences.</li> <li>• Pour chaque CLSC, période d'échange pour identifier des opportunités additionnelles qui n'ont pas été identifiées</li> </ul> <p><i>Livrable : une liste bonifiée d'opportunités pour chacun des CLSC</i></p>                                                                                                                                                                                                                        |
| 16 h    | <p><b>ÉVALUATION ET MOT DE LA FIN (5 min) + remplir feuille d'éval avant de partir</b></p> <p>Objectifs : Évaluer l'activité, sommaire des constats et idées identifiées lors de l'activité; remercier les participants, présenter les prochaines étapes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maître de cérémonie dit quelques mots de sommaire sur les constats de la journée (qu'est-ce que nous avons réussi à accomplir cet après-midi?), le suivi les prochaines étapes du projet</li> <li>**important de mentionner la possibilité de déposer un projet au Ministère du Transport et de la mobilité durable en vue de financer des aménagements pilotes</li> <li>• Maître de cérémonie explique l'activité d'évaluation et remercie les participants pour leurs présences</li> <li>• Animateurs distribuent les feuilles d'évaluation pendant le l'activité est expliqué et les collectent à la fin</li> </ul> <p><i>Livrable : les feuilles d'évaluation complétées</i></p> |

## POUR UN ACCÈS SÉCURITAIRE ET CONVIVIAL AUX CLSC DE MERCIER-HOCHELAGA MAISONNEUVE

### COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS D'URBANISME PARTICIPATIF

AUTOMNE 2018



# 1. INTRODUCTION

Réalisé en étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux et régionaux, le projet vise à améliorer l'environnement et sécuriser les déplacements autour de trois établissements de santé de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Le projet permettra de dégager des propositions d'interventions concernant à la fois la sécurisation des accès et des principaux axes qui desservent les trois établissements, la mise en place de mesures visant à encourager les usagers à utiliser les transports actifs et collectifs ainsi que le verdissement et la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

## 1. SONDAGE ET MARCHES EXPLORATOIRES

### 2.1 OBJECTIF

**Sondage** : Entre juin et septembre 2018, les usagers et les employés des CLSC de MHM ont été invités à participer à un sondage en ligne pour cerner leurs préoccupations et habitudes de déplacement.

**Marche exploratoire** : En octobre, des marches exploratoires étaient organisées pour cerner les enjeux de mobilité et d'accessibilité et d'élaborer des propositions d'interventions.

### 2.2 PARTICIPATION

**Sondage** : 88 répondants au sondage entre juin et septembre 2018

- 51 % usagers du CLSC, 46 % employés du CLSC et 3 % non identifiés
- 13 % (18 - 30 ans), 49 % (31- 46 ans), 27 % (46 - 65 ans), 11 % (65 ans et +)

**Marches exploratoires :**

| CLSC                       | Date            | Nombre de participants* |
|----------------------------|-----------------|-------------------------|
| CLSC Mercier-Est           | 2 octobre 2018  | 13                      |
| CLSC Olivier Guimond       | 9 octobre 2018  | 13                      |
| CLSC Hochelaga Maisonneuve | 16 octobre 2018 | 7                       |

\*participants inclus les citoyens, les employés des CLSC, les acteurs du milieu et les partenaires du projet



## 2.3 RÉSULTATS PAR CLSC

### CLSC Mercier-Est—Anjou

#### CARTE DIAGNOSTIQUE



\*données proviennent de l'analyse terrain

#### AMÉLIORATIONS PRIORITAIRES IDENTIFIÉES

| Problème                                                       | Explication                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. CLSC : débarcadère dans le stationnement                    | C'est difficile pour les véhicules à mobilité adaptée d'entrer (débarcadère étroit et mal placé, parfois en conflit avec le stationnement). De plus, il en manque un deuxième du côté ouest de l'entrée au CLSC |
| 2. CLSC : trottoir sur la chaussée côté ouest du CLSC manquant | Absence de sentier piéton informel entre le trottoir sur Sherbrooke et l'entrée ouest (centre de prélèvement et entrée avec accessibilité universelle). Conflit entre autos et piétons dans le                  |

|                                                                                                          |                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                          | stationnement                                                                                                                                                                    |
| <b>3. CLSC : aire d'attente à l'extérieure</b>                                                           | Peu d'ombre, peu de bancs, occasion de verdissement et d'installation de mobilier urbain                                                                                         |
| <b>4. CLSC : entrée et sortie des autos et le stationnement risqués pour les piétons</b>                 | Aire de circulation dans le stationnement étroit et en conflit avec les piétons qui marchent sur la chaussée, manœuvres dangereuses, signalisation de l'entrée/sortie inadéquate |
| <b>5. CLSC : signalisation du CLSC</b>                                                                   | Portes d'entrée au CLSC et au centre de prélèvements mal identifiées, la signalisation du CLSC n'est pas visible à partir de la rue                                              |
| <b>6. Supports à vélo insuffisant et manquant</b>                                                        | Difficile de stationner son vélo parce que les supports à vélo sont manquants ou pas bien signalisés                                                                             |
| <b>7. Intersection Bilaudeau/Sherbrooke : pas de traverse piétonne ou feux de circulation</b>            | Plusieurs piétons traversent à cette intersection, mais il est difficile et dangereux de traverser, car il n'y a pas d'arrêt, de feux ou de traverse piétonne                    |
| <b>8. Intersection Contrecoeur/Sherbrooke : aire d'attente des autobus peu conviviaux</b>                | Absence d'abribus, aire d'attente étroite                                                                                                                                        |
| <b>9. Intersection Sherbrooke/Taillon: signalisation et aménagements pour piétons ne sont pas clairs</b> | Signalisation et aménagements pas clairs ou inexistantes pour la traversée de la rue en dépit du fait que plusieurs piétons traversent                                           |
| <b>10. Rue Sherbrooke : trottoirs étroits</b>                                                            |                                                                                                                                                                                  |
| <b>11. Rue Sherbrooke : manque de convivialité et environnement hostile pour les piétons</b>             | Manque de verdissement, d'ombrage, de mobilier urbain et présence de beaucoup de bruit. La largeur de la chaussée incite à la vitesse et contribue à un sentiment d'insécurité.  |
| <b>12. Rue Sherbrooke : difficile et dangereux pour les cyclistes</b>                                    | Difficile de se rendre au CLSC en vélo à partir des pistes cyclables au nord ou au sud de Sherbrooke jusqu'au CLSC                                                               |
| <b>13. Rue Sherbrooke : temps de traverse à toutes les intersections</b>                                 | Temps de traverse trop court pour les besoins des personnes à mobilité réduite à toutes les intersections (surtout pour traverser les six voies de la rue Sherbrooke)            |

## CITATIONS DES PARTICIPANTS À LA MARCHÉ EXPLORATOIRE ET AU SONDAGE

*« L'environnement est hostile. Les voitures passent très rapidement sur le boulevard, ça me fait peur. »*

*« Pas d'aménagements autour du CLSC, pas de verdure, pas de sentiers. C'est aride et le passage très rapide des voitures fait très peur. »*

*« Peu de verdure et d'espace pour maximiser la sécurité des piétons. »*

## **SOMMAIRES DES SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION NOMMÉES PAR LES PARTICIPANTS AUX MARCHES ET LES RÉPONDANTS DU SONDAGE**

- Lumière ou traverse piétonne à l'intersection Bilaudeau/Sherbrooke.
- Allonger le temps de traverse (besoin : 0,8 m/s) aux intersections.
- Signalisation à l'entrée/sortie du stationnement.
- Plantation d'arbres, de végétaux, pose de bancs et ajout de mobiliers urbains conviviaux dans l'aire de repos à l'extérieur du CLSC.
- Augmenter la canopée et le mobilier urbain le long de la rue Sherbrooke.
- Aménager une piste cyclable sur la rue Sherbrooke et mettre des supports à vélo à l'extérieur du CLSC.
- Revoir l'emplacement du débarcadère.
- Aménager un trottoir qui permet l'accès à la porte d'entrée ouest du CLSC (centre de prélèvement) de Sherbrooke.
- Revoir la signalisation pour la traversée piétonne et les lignes d'arrêt à l'intersection Taillon/Sherbrooke.
- Réduire la limite de vitesse sur la rue Sherbrooke dans la zone du CLSC, créer une zone « santé/sécurité ».
- Compenser les employés du CLSC pour leurs déplacements en transport actif (en ce moment seulement les déplacements en automobile sont compensés).

## CARTE DIAGNOSTIQUE



\*données proviennent de l'analyse terrain

## AMÉLIORATIONS PRIORITAIRES IDENTIFIÉES

| Problème                                                                                                                           | Explication                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. CLSC : débarcadère                                                                                                              | Débarcadère peu visible à partir de la rue et n'est pas toujours dégagé                                                                                                                                               |
| 2. CLSC : Porte d'entrée mal adaptée aux personnes à la mobilité réduite                                                           | Porte d'entrée cause des difficultés aux personnes à mobilité réduite: ouverture automatique souvent brisée et temps d'ouverture insuffisant                                                                          |
| 3. CLSC : verdissement et aménagement de l'espace à l'extérieur du CLSC                                                            | Peu d'ombre, peu de bancs, occasion de verdissement et d'installation de mobilier urbain sur le terrain gazonné à l'est de l'entrée principale                                                                        |
| 4. CLSC : passage informel pour se rendre à pied de la rue Louis-Veuillot vers l'entrée du CLSC (coin sud-ouest de Louis-Veuillot) | Plusieurs piétons traversent sur le terrain autrefois gazonné entre le sapin et le bâtiment, adjacent au coin de rue. C'est une ligne de désir très utilisée, mais pas nivelé (racines d'arbres, flaques d'eau, etc.) |

|                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>et Sherbrooke)</b>                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>5. CLSC : entrée et sortie des autos du stationnement de l'hôtel Chablis Cadillac ne sont pas bien signalées</b> | Signalisation manquante, manœuvres dangereuses et risquées pour les piétons                                                                                                                                                                                              |
| <b>6. Intersection Louis Veuillot/Sherbrooke : pas de traverse piétonne, arrêt ou feux de circulation</b>           | Plusieurs piétons traversent à cette intersection parce que c'est directement en face du CLSC, mais il est difficile et dangereux de traverser                                                                                                                           |
| <b>7. Intersection Dickson : signalisation et décompte de traverse piétonne</b>                                     | La phase exclusivement piétonne est trop courte et apporte des conflits entre le décompte piéton et le virage des autos                                                                                                                                                  |
| <b>8. Intersection : Cadillac/Sherbrooke : aires d'attentes des autobus</b>                                         | Absence d'abribus, aires d'attentes des autobus peu conviviales en bordure d'un boulevard très achalandé                                                                                                                                                                 |
| <b>9. Métro Cadillac : verdissement, entretien, propre et éclairage</b>                                             | L'ensemble des entrées à la station manquent d'éclairage la nuit, certains bacs à fleurs manquent de verdure et enjeux de propreté (ex. mégots de cigarettes)                                                                                                            |
| <b>10. Rue Sherbrooke : trottoirs étroits et en mauvais état</b>                                                    | Plusieurs sections du trottoir sont étroites, dénivelées et inégales (trous, craques, etc.)                                                                                                                                                                              |
| <b>11. Rue Sherbrooke : signalisation des stationnements des commerces</b>                                          | Signalisation des entrées/sorties manquante, manœuvres dangereuses et risquées pour les piétons                                                                                                                                                                          |
| <b>12. Rue Sherbrooke : manque d'ombre, de convivialité et environnement hostile pour les piétons</b>               | Manque de verdissement, d'ombre, de mobilier urbain. Il y a beaucoup de bruit, la largeur de la chaussée incite à la vitesse (50 km/h+) ce qui crée un sentiment d'insécurité (surtout le côté sud de Sherbrooke entre le métro et le CLSC et entre celui-ci et Dickson) |
| <b>13. Rue Sherbrooke : transport en commun</b>                                                                     | Fréquences de passage de l'autobus 185 sur Sherbrooke insuffisantes                                                                                                                                                                                                      |
| <b>14. Rue Sherbrooke : difficile et dangereux pour les cyclistes</b>                                               | Difficile et dangereux de se rendre en vélo jusqu'au CLSC                                                                                                                                                                                                                |
| <b>15. Rue Sherbrooke : temps de traverse à toutes les intersections</b>                                            | Temps de traverse trop court pour les besoins des personnes à mobilité réduite (surtout à l'intersection Dickson où il faut traverser six voies).                                                                                                                        |

## CITATIONS DES PARTICIPANTS À LA MARCHÉ EXPLORATOIRE ET AU SONDAGE

« Plus d'ombrage et de mobilier urbain afin d'avoir une ambiance plus intéressante. »

« Combien j'en ai vu courir à leur risque et péril [pour traverser à temps] »

« L'intersection Sherbrooke/Dickson : « Attache ta tuque » « Il faut avoir des yeux tout le tour de la tête »

## SOMMAIRES DES SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION NOMMÉES PAR LES PARTICIPANTS AUX MARCHES ET LES RÉPONDANTS DU SONDAGE

- Lumière et traverse piétonne à l'intersection Louis-Veuillot/Sherbrooke.
- Allonger le temps de traverse (besoin : 0,8 m/s) aux intersections, surtout à Dickson.
- Signalisation à l'entrée/sortie du stationnement de l'hôtel et des commerces le long de Sherbrooke.
- Plantation d'arbres, de végétaux, pose de bancs, de mobiliers urbains conviviaux afin de créer une aire de repos à l'extérieur du CLSC.
- Augmenter la canopée et le mobilier urbain le long de la rue Sherbrooke.
- Aménager une piste cyclable sur la rue Sherbrooke.
- Ajouter de la signalisation et d'une zone colorée pour mieux indiquer l'emplacement du débarcadère ainsi qu'agrandir la longueur de la zone.
- Réduire la limite de vitesse sur la rue Sherbrooke dans la zone du CLSC, créer une zone « santé/sécurité ».
- Saillies de trottoirs sur les traversées des rues transversales.
- Créer refuge-piéton sécurisé dans le terre-plein de l'intersection Dickson.

## CLSC Hochelaga Maisonneuve

### CARTE DIAGNOSTIQUE



\*données proviennent de l'analyse terrain

### AMÉLIORATIONS PRIORITAIRES IDENTIFIÉES

| Problème                               | Explication                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. CLSC : débarcadère sur la rue       | Le débarcadère est souvent bloqué par les taxis                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2. CLSC : piste cyclable protégée      | La piste cyclable est un élément positif, cependant plusieurs personnes qui débarquent sur la rue Desjardins doivent traverser la piste cyclable pour accéder à l'entrée du CLSC. Bordure de la piste protégée élevée et difficile à traverser pour les personnes à mobilité réduite |
| 3. CLSC : aire d'attente à l'extérieur | Opportunité d'ajouter du mobilier urbain et des couleurs pour améliorer la convivialité. Parfois des enjeux de cohabitation et de partage de l'espace entre usagers du CLSC et des personnes en situation d'itinérance                                                               |

|                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4. CLSC : signalisation des supports à vélo</b>                                                  | Localisation des supports à vélo pas clairement indiquée. Plusieurs usagers du CLSC sont d'avis que les supports à vélo sécuritaires sont manquants malgré les supports disponibles à l'entrée du CLSC                                                     |
| <b>5. CLSC : vitesse de circulation sur la rue Desjardins</b>                                       | Changement de la direction de la rue en sens unique ainsi que la largeur de la chaussée incite de la vitesse, mesures d'apaisement de la circulation absentes                                                                                              |
| <b>6. Intersection Desjardins/Ontario : pas de traverse piétonne ou feux de circulation</b>         | Plusieurs piétons traversent la rue Ontario à cette intersection pour accéder à l'entrée principale du CLSC. Difficile et dangereux de traverser à cet endroit qui manque de signalisation et de traverse ou aménagements favorables aux piétons           |
| <b>7. Intersection Pie-IX/Ontario : temps de traverse</b>                                           | Temps de traverse trop court pour les besoins des personnes à mobilité réduite à toutes les intersections (surtout à l'intersection Pie-IX où il faut traverser six voies)                                                                                 |
| <b>8. Intersection Pie-IX/Ontario : signalisation du décompte numérique et du virage des autos</b>  | La phase exclusivement piétonne est trop courte et apporte des conflits entre décompte numérique et virage des autos                                                                                                                                       |
| <b>9. Intersection : Pie-IX/Ontario : aires d'attentes des autobus</b>                              | Absence d'abribus à certains arrêts, aires d'attentes des autobus peu agréables au bord d'un boulevard très achalandé. Conflit entre piétons qui circulent coin nord-ouest et ceux qui débarquent ou montent dans l'autobus                                |
| <b>10. Pie-IX/Ontario : manque de convivialité et traverse de la rue difficile pour les piétons</b> | Beaucoup de bruit, un nombre important des camions sur Pie-IX, les véhicules roulent vite (50 km/h +) et la largeur de la chaussée incite la vitesse. Besoin de sécuriser l'intersection pour les piétons et améliorer la cohabitation de tous les usagers |
| <b>11. Rue Ontario : manque d'ombre, de bancs et de verdissement entre Pie-IX et Desjardins</b>     | Manque de verdissement, d'ombre, mobilier urbain et aire de repos (mais une nouvelle place publique sera aménagée devant la bibliothèque Maisonneuve)                                                                                                      |
| <b>12. Rue Ontario : transport en commun</b>                                                        | Fréquence de passage de l'autobus 125 sur Ontario insuffisante                                                                                                                                                                                             |
| <b>13. Rue Ontario : dangereux pour les cyclistes</b>                                               | Rue sans piste cyclable et très utilisée par les vélos. Conflit entre cyclistes et véhicules + cyclistes et piétons                                                                                                                                        |

#### CITATION D'UN PARTICIPANT À LA MARCHE EXPLORATOIRE ET AU SONDAGE

*« Il n'y a pas de traverse réservée aux piétons pour traverser Ontario, qui est très passante, ce qui fait que je ne me sens pas en sécurité. »*

## **SOMMAIRES DES SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION NOMMÉES PAR LES PARTICIPANTS AUX MARCHES ET LES RÉPONDANTS DU SONDAGE**

- Entreprendre une réflexion globale sur les infrastructures/aménagements déjà en place et leur utilisation (exemples : la piste cyclable et l'accès à l'entrée principale du CLSC, le débarcadère, l'intersection Pie-IX).
- Installer une lumière ou aménager une traverse piétonne à l'intersection Desjardins/Ontario.
- Allonger le temps de traverse (besoin : 0,8 m/s) aux intersections, surtout à Pie-IX.
- Évaluer le potentiel d'un temps de traverse où tous les mouvements de véhicules sont interdits durant l'ensemble du temps de traverse pour piétons.
- Augmenter la canopée et le mobilier urbain le long de la rue Ontario entre Pie-IX et le CLSC.
- Aménager une piste cyclable sur la rue Ontario.
- Formaliser le lieu de débarcadère et améliorer la signalisation pour débarquer en sécurité.
- Saillies de trottoir sur les traversées des rues transversales de la rue Ontario.
- Créer un refuge-piéton sécurisé sur le terre-plein de l'intersection Pie-IX.
- Signalisation plus efficiente entre le métro Pie-IX et le CLSC.
- Augmenter les fréquences de la ligne 125 et travailler sur la ponctualité de celle-ci.
- Augmenter le nombre de supports à vélo et signaler leur localisation.

## 2. ATELIER DE SOLUTIONS DU 2 NOVEMBRE 2018

### 3.1 OBJECTIFS

- Partager le portrait de la situation issu des activités précédentes.
- Partager les priorités énoncées par les usagers.
- Créer une dynamique de résolution de problèmes.
- Identifier collectivement les conditions de réussite pour l'aménagement ainsi que les stratégies pour favoriser le passage à l'action.

### 3.2 FORMULE

- Travail avant l'atelier page sommaire – faits saillants des constats du projet;
- Présentation en grand groupe.
- 3 rondes de travail en sous-groupes par thème (sécurité, confort, accès au bâtiment et accessibilité universelle) et par CLSC.
- Retour en plénière.



### 3.3 PARTICIPATION

- 20 participants (1 employé de la Ville, 1 employée de l'arrondissement, 13 employés du CIUSSS ou des CLSC, 5 organismes communautaires du milieu).
- 15 participants ont rempli l'évaluation de l'activité. 14 participants étaient satisfaits à très satisfaits de l'atelier, 1 participant était insatisfait avec l'activité de travail en sous-groupe.

## 2.4 RÉSULTATS PAR CLSC

### CLSC Mercier-Est—Anjou

#### THÉMATIQUE : CONFORT

*Solutions proposées/priorisées par les participants :*

- Aménager un corridor piéton entre l'accès arrière du CLSC et les résidences pour personnes âgées.
- Dans ce cas, il faudrait ajouter un panneau Arrêt devant l'accès au CLSC le plus au fond (la porte d'entrée la plus au nord).
- Opportunité à saisir : la construction de la Maison des naissances.
- Ajouter un abribus à l'angle Contrecœur/Sherbrooke.
- La population du Faubourg Contrecœur représente plus de 10% de la population totale de Mercier-Est.
- Opportunité : Cette zone deviendra encore plus achalandée au fil des années en raison de la construction d'un centre commercial à l'angle Sherbrooke/Contrecœur: raison supplémentaire d'instaurer des aménagements qui favoriseront les déplacements actifs dans ce secteur.
- Verdissement des aires à l'arrière du CLSC.
- Ajouter des arbres près des bancs.
- Tables de pique-nique.
- Ajouter de la couleur en plantant des fleurs/platebandes.
- Prendre en compte les aménagements mentionnés ci-haut en fonction de l'ajout d'un trottoir qui mène de l'avant du bâtiment vers l'arrière.

#### THÉMATIQUE : ACCÈS AU BÂTIMENT ET ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

*Les participants soulignent quelques problèmes supplémentaires :*

- Il faut prendre en compte la pente au fond du stationnement no 1 et qui mène au stationnement 2, situé plus haut.
- Il n'y a pas de signalisation qui rappelle que c'est un cul-de-sac, les camions et automobilistes s'enfoncent dans ce stationnement et puis reculent jusqu'à Sherbrooke provoquant des situations inutilement dangereuses.
- Le stationnement côté ouest a été changé pour devenir parallèle afin d'augmenter les cases de stationnements, des cases ont été retirées le long des terres pleines, mais l'espace demeure restreint pour l'autobus adapté qui doit se frayer un chemin jusqu'au débarcadère.
- Les trois voies rapides de Sherbrooke donnent accès au stationnement du CLSC, c'est une situation problématique puisqu'aucune mesure n'existe pour atténuer la vitesse des voitures avant leur entrée dans le stationnement. Conjuguer à l'absence

d'un espace piéton pour accéder à la porte adaptée, c'est une situation dangereuse.

*Solutions proposées/priorisées par les participants :*

- Déplacer le stationnement ailleurs pour développer de réelles solutions de transport actif sur le terrain du CLSC. Il pourrait y avoir une entente avec le centre commercial construit à proximité afin de mutualiser le futur stationnement du centre commercial. L'arrondissement pourrait jouer un rôle de premier ordre dans ces démarches.
- Concernant la pente entre les deux stationnements : les participants ne proposent pas de solution concrète, mais soulignent l'importance de proposer des mesures atténuantes pour éviter que les voitures glissent dans le premier stationnement l'hiver et percutent d'autres voitures ou piétons. De plus, il faudrait qu'un sentier piéton antidérapant mène du stationnement 2 vers l'entrée située à côté du stationnement 1.
- Identifier correctement le cul-de-sac pour éviter les manœuvres dangereuses.
- Une collaboration avec la CSQ afin de mutualiser leur grand stationnement?
- Trouver un espace à proximité du CLSC pour aménager un nouveau stationnement moins dangereux?
- Utiliser la bande verte située du côté nord du bâtiment pour aménager un passage piéton sécuritaire.
- Aménager une passerelle entre le CLSC et les tours d'habitations pour personnes âgées situées au nord, ouest de l'établissement de santé.

## **THÉMATIQUE : SÉCURITÉ**

*Solutions proposées/priorisées par les participants :*

### Toutes intersections

- Prolonger temps de traverse + plus de temps pour la phase exclusivement piétonne pour les intersections (surtout Contrecoeur, Taillon et Fletcher).
- Ajouter des décomptes piétons pour les traverses sur les rues transversales, lorsqu'il y a un feu de circulation.
- Élargir les terre-pleins sur la rue Sherbrooke (surtout au bout des intersections afin de créer un refuge piéton quand on traverse les intersections).
- Réduction des limites de vitesse sur Sherbrooke entre Taillon et Contrecoeur (réduction à 30km ou 40km).
- Création d'un corridor ou « zone santé » autour du CLSC inspiré des principes de la zone scolaire.
- Saillies de trottoirs sur les traversées des rues transversales.
- Mettre un arrêt à l'entrée/sortie du stationnement.
- Élargir les trottoirs sur la rue Sherbrooke.

#### Intersection Bilaudeau/Sherbrooke

- Mieux signaler qu'il est interdit de traverser à cet endroit et encourager les piétons à traverser aux feux à l'intersection Fletcher ou Contrecoeur, rendre la traversée plus facile à cette intersection (temps de traversée plus long et plus sécuritaire).
- Saillies de trottoirs sur les traversées des rues transversales.
- Installer un feu de circulation à cette intersection.

#### Intersection Taillon/Sherbrooke

- Mieux signaler où il est interdit de traverser à cet endroit et encourager les piétons à traverser aux traverses désignées à cette intersection (par exemple rendre les traverses piétonnes plus intéressantes et plus claires).

### CLSC Olivier Guimond

#### THÉMATIQUE : CONFORT

##### *Solutions proposées et priorisées par les participants :*

- Aménager une aire d'attente qui permette aux jeunes familles, aux aînés et aux personnes à mobilité réduite (ou avec toute autre limitation) d'attendre leur transport plus confortablement
  - o 2 bancs;
  - o Arbres qui protègent des rayons de soleil;
  - o Poubelles;
  - o Appuis ischiatiques;
  - o Enjeu : l'entretien de cette section, nécessité de couler une dalle de béton pour installer les bancs.
- Aménager sur le terrain vert devant le CSCL des plates-bandes, des bacs à fleurs, un potager. Bref, faire un projet d'agriculture urbaine sur ce terrain qui en a la capacité. Mettre des fleurs, de la couleur.
- Instaurer des saillies de trottoir sur les rues résidentielles nord-sud (souvent des sens uniques) près du CLSC (ex. : Louis-Veuillot).
  - o Opportunité : Politique d'instauration des saillies de rue lors du réaménagement des infrastructures.

#### THÉMATIQUE : ACCÈS AU BÂTIMENT ET ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

##### *Solutions proposées et priorisées par les participants :*

- Formaliser la ligne de désir au coin nord-est du terrain du CLSC.
- Dans l'optique où il y aurait des travaux sur le bâtiment du CLSC, plusieurs scénarios ont été imaginés pour repenser le débarcadère situé sur Sherbrooke, dans la future voie réservée à l'autobus. Ce serait aussi l'occasion de réparer/corriger les petits défauts techniques qui défavorisent l'accessibilité au bâtiment soit : le béton ébréché devant la porte d'entrée principale et la porte automatique qui ouvre très

(trop) rapidement et qui se referme trop vite pour les besoins des usagers en fauteuil roulant et autres.

- La signalisation du débarcadère et peu visible. Possibilité de mieux indiquer sa présence par de la peinture au sol?
- Réfléchir à l'instauration d'une « zone santé » qui forcerait le ralentissement de la circulation et qui permettrait une meilleure signalétique à l'intérieur du périmètre.

#### Scénarios débarcadère :

1) déplacer le débarcadère sur Louis-Veuillot. Pour ce faire, il faudrait aménager l'entrée du stationnement souterrain pour les besoins des personnes à mobilité réduite afin d'assurer l'accès à l'édifice. Un ingénieur propose d'inverser le sens unique (actuellement dirigé vers le nord) pour le diriger vers le sud afin de permettre aux véhicules d'emprunter Sherbrooke et de se diriger rapidement sur la rue Louis-Veuillot, située du côté est du bâtiment.

2) Les participants proposent aussi d'évaluer la faisabilité d'un débarcadère qui serait situé à l'arrière du bâtiment. En effet, une ruelle y est présente et est composée de quelques cases de stationnements (appartenant à l'hôtel le Chablis?). Une porte y est aussi déjà présente. Il faudrait déterminer où mène cette porte et estimer la possibilité d'y créer un chemin d'accès adapté aux personnes à mobilité réduite.

3) La troisième option propose de conserver le débarcadère sur la rue Sherbrooke, mais de le modifier pour qu'il empiète sur l'espace situé devant le CLSC, pour l'encastrer dans le terrain et ainsi protéger davantage les usagers du service. Le bémol de cette option est qu'elle met en péril le conducteur du service adapté qui doit souvent sortir de son véhicule pour achever les tâches liées à sa fonction.

4) Une quatrième solution a été proposée, mais ne semble pas faire l'unanimité au sein des participants : renoncer à la voie réservée pour autobus entre la rue Lacordaire et la rue Louis-Veuillot, direction est, pour protéger le débarcadère et les usagers du CLSC.

#### THÉMATIQUE : SÉCURITÉ

##### *Solutions proposées et priorisées par les participants :*

##### Toutes les intersections dans les alentours du CLSC

- Ajouter du temps de traverse + plus de temps pour la phase exclusivement piétonne (au moins 3-5 seconds de plus) pour traverser Sherbrooke et aussi Dickson.
- Ajouter des décomptes piétons pour les traverses sur les rues transversales, là où il y a des feux de circulation.
- Réduction des limites de vitesse sur Sherbrooke entre Cadillac et Dickson (réduction à 30km ou 40km).
- Élargir les trottoirs sur Sherbrooke.
- Saillies de trottoirs sur les traversées des rues transversales.

- Faire respecter l'interdiction de stationner à 5 m des intersections.
- Indiquer dans la station de métro quelle sortie utiliser pour faciliter l'accès au CLSC (sortie sur le sud de la rue Sherbrooke) et éviter de devoir traverser la rue Sherbrooke. Il serait bien d'indiquer la distance en mètres et le temps pour y arriver en min.
- Création d'un corridor ou « zone santé » autour du CLSC inspiré des principes de la zone scolaire.

#### Intersection Dickson/Sherbrooke

- Prolonger temps de traverse + plus de temps pour la phase exclusivement piétonne.
- Élargir les terre-pleins ou créer refuges piétons sur Sherbrooke.
- Rendre les traverses piétonnes plus intéressantes (couleurs, motifs).

#### Intersection Louis Veuillot/Sherbrooke (en face du CLSC).

- Mieux signaler qu'il est interdit de traverser à cet endroit et encourager les piétons à traverser aux feux à l'intersection Lacordaire.
- Aménager une traverse piétonne (discussion autour de cette idée, mais conclusion était que ce n'est pas possible d'avoir une traverse sur une rue comme Sherbrooke qui a 6 voies).
- Mettre un feu de circulation pour permettre aux piétons à traverser la rue ici (feu avec bouton pour changer la lumière seulement quand un piéton veut traverser).

## CLSC Hochelaga Maisonneuve

### THÉMATIQUE : CONFORT

*Solutions proposées et priorisées par les participants :*

- Ajouter des bancs entre Desjardins et Pie-IX sur le côté nord de la rue Ontario
  - o Selon une participante urbaniste, il y aurait au moins de l'espace pour un banc supplémentaire sur ce tronçon.
- Revoir l'aménagement de l'aire d'attente extérieure du CLSC
  - o Mieux signaler la Station Bixi.
  - o Mieux signaler la présence des supports à vélo.
  - o Revoir le marquage au sol (qui devra dans tous les cas être effacé/corrigé puisque les règles sur la cigarette ont été modifiées – l'interdiction s'étend jusqu'aux fenêtres qui s'ouvrent).
  - o Réaliser avec le quartier une murale sur les espaces briqués des murs sous le *carport*. Mettre de la couleur. Rétroéclairer cette murale.

### THÉMATIQUE : ACCÈS AU BÂTIMENT ET ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

*Solutions proposées et priorisées par les participants :*

- Les discussions ont principalement porté, ici aussi, sur le débarcadère de la rue Desjardins, le CLSC en comptant deux. L'autre est situé sur la rue Ontario. Le problème du débarcadère Desjardins est qu'il est séparé de la porte d'entrée par une piste cyclable en site propre (protégée par un mail de béton) ce qui coupe l'accès au CLSC à partir du débarcadère. Les usagers doivent enjamber le mail pour ensuite traverser une piste cyclable et remonter sur le trottoir de l'autre côté. Devant ce constat, les participants à l'atelier de travail ont proposé d'abandonner ce débarcadère pour se concentrer sur celui situé sur Ontario. La piste cyclable ne pouvant pas être déplacée ou aménagée autrement à court terme.
- Le problème avec le débarcadère sur la rue Ontario est qu'il est souvent occupé par des taxis. Ceux-ci ont été déplacés suite à l'aménagement du Patio culturel situé sur la portion sud de l'intersection de la rue Desjardins et Ontario, entre la Maison de la culture HM et la bibliothèque Maisonneuve. En effet, ce site est appelé à devenir permanent, d'où l'importance de trouver une solution permanente à l'emplacement des espaces réservés aux taxis.
- Les participants proposent de relocaliser l'espace réservé aux taxis juste derrière le débarcadère situé au nord-est de l'intersection des rues Desjardins et Ontario en retirant quelques bornes de stationnement. Les participants affirment que les usagers se déplaçant en taxi sont plus mobiles que ceux utilisant le service de transport adapté. Ils concluent ainsi que la distance supplémentaire entre cet espace et l'entrée du CLSC n'aura pas d'effets trop importants sur l'accessibilité du bâtiment pour ces usagers, tout en assurant un débarcadère disponible pour les usagers à mobilité réduite.

Sur un autre ordre d'idées, il existe une absence de signalisation vers le CLSC à partir du métro Pie-IX. Une entente est-elle possible avec la STM pour intégrer systématiquement des indications vers les CLSC dans les stations ainsi qu'à l'intérieur des autobus? Systématiser ce genre de pratique pourrait bien s'intégrer comme élément d'une « zone santé ».

## THÉMATIQUE : SÉCURITÉ

*Solutions proposées/priorisées par les participants :*

Intersection Desjardins/Ontario (en face du CLSC)

- Aménagement d'une traverse piétonne ou installer des feux avec un décompte numérique pour faciliter la traverse de la rue Ontario.
- Saillies de trottoir sur les traverses des rues perpendiculaires à la rue Ontario.
- Mesures d'apaisement de la circulation sur la rue Desjardins.

Intersection Pie-IX/Ontario

- Réduction de la limite de vitesse sur Pie-IX.
- Rallonger le temps de traverse pour traverser la rue Pie-IX, surtout pour le temps de traverse exclusivement piéton.
- Évaluer le potentiel d'implémentation d'une phase exclusivement piétonne dans tous les sens avant que les véhicules puissent traverser l'intersection.
- Élargir les terres- pleins sur Pie-IX et y créer des refuges piétons.

### 3.6 OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES POUR LA MISE EN ŒUVRE

- Réaménagement des pourtours de la Bibliothèque Maisonneuve.
- Plan local de déplacements de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.
- Politique d'instauration des saillies de rue lors du réaménagement des infrastructures.
- Développement du secteur (centre commercial sur Contrecoeur) et la résidence pour les personnes âgées.
- Plan local de déplacements de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.
- Politique d'instauration des saillies de rue lors du réaménagement des infrastructures.
- Rénovation du CLSC (le CLSC Olivier Guimond sera rénové bientôt).
- Aménagement de la voie de bus réservée sur la rue Sherbrooke (pourrait également causer des enjeux pour les débarcadères)

### 3.7 CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES

#### Prochaines étapes du projet

- Rédaction d'un rapport final regroupant les résultats des analyses-terrain, du sondage, des marches exploratoires, de l'atelier de solutions (hiver 2019).
- Présentation du projet au Ministère des Transports (janvier 2019).
- Envoi du rapport à l'arrondissement MHM et au CIUSSS de l'Est de l'île de Montréal (hiver et printemps 2019).
- Établir un comité de suivi avec les instances concernées (Arr. MHM, CIUSSS, MTQ) afin de maximiser les chances de réalisation des aménagements proposés (hiver et printemps 2019).
- Phase deux du projet :
  - o Dépôt de projet au fond du Ministère des Transports dans le but de financer des aménagements pilotes.
  - o Porteur du projet pressenti: arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (la majorité des aménagements proposés concernent les espaces publics - meilleures chances de réalisation).
  - o Leadership du CIUSSS est indispensable pour la réalisation des recommandations, tel que statué lors de la dernière réunion plénière du Conseil citoyen en santé de l'Est de Montréal du 18 octobre.

### CONTACTS

Pour tout savoir au sujet du projet, consultez [la page suivante ici](#)

Pour toutes questions concernant le projet, s'il vous plaît contacter :

#### Chargé du projet principal

*Nilson Zepeda*

Conseil régional de l'environnement de Montréal

514-842-2890, p. 224

[nzepeda@cremtl.qc.ca](mailto:nzepeda@cremtl.qc.ca)

#### Partenaires du projet

- *Jolène Labbé* – Centre d'écologie urbaine de Montréal
- *Raphaël Massé* – Table de concertation des aînés de l'île de Montréal
- *Sophie Gagnon et Gabriel Dufour* – Programme Tandem Mercier Hochelaga Maisonneuve | L'Anonyme
- CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal